

DÉBAT PUBLIC

EUROPACITY



VERBATIM

Réunion publique intermédiaire

Jeudi 16 juin 2016 – 20h00-23h30

Aulnay-sous-Bois

(Début de la réunion à 20h00)

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous voulez bien, je vais vous demander de vous installer, parce que cette soirée s'annonce comme devant être longue. Il ne faudrait pas que l'on démarre avec trop de retard.

Je vais passer la parole tout de suite à Monsieur BESCHIZZA, qui va vous dire quelques mots d'accueil. Je vous expliquerai ensuite comment va se dérouler cette réunion de travail.

Monsieur BESCHIZZA, vous avez la parole.

Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois

Si chacun peut s'installer... parce qu'effectivement, le temps de la soirée est compté. Et je vais bien différencier, Madame la Présidente, cette prise de parole qui est un mot accueil avec ensuite une autre intervention qui sera plus partisane.

Je vous accueille pour la deuxième fois. Vous vous cachez derrière moi, Madame la Présidente, restez par ici. Vous le savez, je suis particulièrement satisfait depuis le début de pouvoir accueillir ce débat public sur ma ville, sur ma ville qui est en même temps le siège du territoire paritaire d'Envol. Cela avait du sens de pouvoir associer le maximum d'habitants, d'habitantes, de voisins, de commerçants, d'acteurs des territoires dans ma ville.

Vous le savez, sans que j'aie dans la Commission nationale du débat public, j'ai toujours trouvé, effectivement, la démarche intéressante. Malheureusement, comme beaucoup d'endroits aujourd'hui, les mots perdent leur sens et un débat public, c'est quelque chose de particulier. C'est une procédure particulière qui a un intérêt. Il y a des phases. C'est un rituel. Je veux insister là-dessus, parce que ce rituel permet une écoute, des échanges, des critiques, mais toujours dans un certain sens, avec des modalités d'expression encadrées, qui peuvent apparaître contraignantes, mais qui finalement, sur un espace-temps long, donne la possibilité à chacun de pouvoir s'exprimer.

Merci, donc, pour ce débat public, qui n'est pas fini. C'est une des dernières étapes, mais ce n'est pas la fin. Tout le sens de cette démarche, c'est effectivement le débat contradictoire, afin d'éclairer sur une chose. C'est l'opportunité. Et j'utilise ces mots à dessein, parce que malheureusement, aujourd'hui, entre la confusion des mots, des procédures, la pluralité d'enquêtes au même moment... on a un débat public, alors que l'on a l'enquête publique sur la ligne 17 et en même temps une autre enquête publique. Il est vrai que cela fait naître, sur nos territoires, des confusions, pas forcément propices à des échanges dépassionnés.

Merci d'être ici. Merci à celles et à ceux qui viennent d'autre part. Je sais que le Président du conseil départemental du 95 arrive bientôt. Je le salue volontairement, bien évidemment, avant, si jamais nous devons partir... Je salue le représentant de l'AMO, Monsieur DALSTEIN. On peut tout à fait ne pas être d'accord. Mais justement, c'est l'intérêt de ce rituel qui fait que l'on est tous dans la même salle pour échanger librement. Et encore une fois, merci à toutes et à tous d'être présents, parce que la chose principale, à la fin, c'est d'avoir démontré que ce n'était pas inutile, en termes de participation.

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur le Maire.

Cette réunion est un peu particulière. Elle ne va pas ressembler aux réunions précédentes. Elle sera composée de deux parties bien distinctes. D'abord le rendu du dire d'expert, que nous avons demandé. Ensuite, une série d'auditions, de prises de parole de personnes qui se sont inscrites à cette fin.

Le dire d'experts d'abord. Je rappelle que le Collectif pour le Triangle de Gonesse avait demandé qu'une expertise soit faite sur la question des emplois. Cette question s'est trouvée au cœur de tous les débats. Elle a été abordée pratiquement à chaque atelier. Il y a eu énormément de débats, beaucoup de controverses, allant d'un extrême à l'autre. D'ailleurs, dans les hypothèses émises, il nous est apparu pertinent effectivement de demander un dire d'experts. La Commission du débat public m'a autorisé à le faire. Nous avons fait appel à Monsieur Arnaud DEGORRE, qui est là. Il est économiste et statisticien. Il vous présentera le travail qu'il a réalisé sur cette question des emplois susceptibles d'être créés, en tant qu'emplois créés bruts et emplois nets, en quelque sorte.

Parallèlement à cela, nous avons reçu très récemment une autre expertise demandée par la communauté d'agglomération Terres d'Envol. Il s'agit d'une expertise lourde, importante, pas forcément très facile à dire. Et puis, nous avons aussi reçu une dernière contribution très complète, réalisée par Mme LORTHIOIS pour le Collectif pour le Triangle de Gonesse. Il nous est apparu nécessaire de prendre un temps supplémentaire pour examiner toutes ces expertises. On ne peut pas simplement se contenter de les mettre sur les sites en disant « que chacun en fasse bon usage ». Le public a le droit de savoir pourquoi il existe de tels écarts de perception, d'analyse, de perspective en matière d'emploi. Il convient donc d'expliquer la manière dont ont été construits les chiffres des différents intervenants.

À cette fin, et on arrive en toute fin du débat, il n'était donc pas facile d'en décider, j'ai proposé à la Commission du débat national de prolonger le débat jusqu'au 13 juillet, de manière à avoir le temps d'examiner toutes ces données. L'objectif n'est pas d'arriver à un consensus absolu sur des chiffres définitifs. L'objectif est bien que chacun comprenne comment ces chiffres sont construits et comment il se positionne par rapport à ces choix de référence pour construire cet aspect, qui est un aspect très important du projet, puisqu'il s'agit bien évidemment d'un élément fondamental pour l'adhésion à ce projet : la création d'emplois. Cela a été mis constamment en exergue pendant ce débat.

La réunion qui était prévue initialement le 28 juin ne devrait pas être la réunion de restitution, mais bien une réunion au cours de laquelle ces expertises seront regardées, sachant, et je prends ici la précaution de le dire très clairement, que la parole sera aux experts, c'est-à-dire que ce seront les experts qui exposeront leurs études et non les commanditaires de l'étude, car il est tout à fait essentiel que l'on entende les experts. Cela ne veut pas dire, évidemment, que les gens n'auront pas le droit de poser des questions. Ceci est une autre affaire. Mais on est bien sûr des approches par des experts, pour comprendre effectivement les moyens qui auront été utilisés pour aboutir aux résultats qui sont évidemment très contrastés.

Et on cherche une date avant le 13 juillet pour la réunion de restitution. Mais encore une fois, la réunion de restitution n'est pas une réunion où l'on recommence le débat. On restitue ce que l'on a entendu du débat, ce que l'on a compris. On met en exergue les principaux argumentaires des uns et des autres. Et puis on essaye d'en tirer quelques éléments. Le maître d'ouvrage fait également ce travail et annonce, peut-être, quelques évolutions dans son projet. C'est à lui d'en décider. Il peut tout à fait prendre son temps et aller jusqu'au bout des délais qui lui sont impartis par les textes pour annoncer les évolutions. Il a déjà pris quelques engagements pendant le débat. Ils lui seront bien évidemment rappelés. *In fine*, vous êtes appelés à dire ce que ce débat vous a apporté, si vous l'avez jugé utile ou inutile, comme l'a dit tout à l'heure Monsieur le Maire d'Aulnay-sous-Bois. Parce qu'il y a probablement des personnes qui considèrent que cela a été assez intéressant et assez riche, tandis que d'autres jugent que cela a été du temps perdu.

Ce que je voulais seulement dire avant cette ultime réunion, parce que la prochaine réunion sera une réunion technique, c'est que nous nous sommes attachés à apporter le maximum d'éléments pour éclairer le public. Peut-être en avons-nous fait un peu trop, encore que l'on a pu constater, après chaque atelier thématique, que l'on n'avait pas épuisé le sujet. Il y aura une matière considérable qui sera sur le site, qui permettra, peut-être, au-delà du débat aux personnes de retravailler sur ce projet est de pouvoir compléter leur point de vue.

Je vais passer la parole tout de suite à Monsieur DEGORRE. Il y aura un temps de débat et de questions relativement limité après, puisque ces sujets seront abordés à nouveau le 28 juin. On passera ensuite aux auditions.

Beaucoup d'orateurs se sont inscrits. Actuellement, on est à 20 orateurs. C'est considérable. On est donc obligé de tenir des délais, parce que l'on ne s'en sort pas sans cela. Nous les avons répartis en quatre collèges en quelque sorte : 5 orateurs sur celui des collectivités locales, 8 orateurs sur celui des associations et partis politiques, 3 particuliers sont inscrits, dont on ne sait pas si deux d'entre eux sont présents ou non, 4 personnes représenteront en dernier lieu les milieux économiques et ceux qui s'occupent d'emploi. On demandera évidemment à chacun de respecter les temps qui leur ont été donnés. À l'intérieur de ces collèges, on tirera au sort l'ordre de passage. En général, on le fait pour la totalité. Là, on a souhaité ne pas le faire pour ne pas passer constamment du coq-à-l'âne. Mais il n'empêche que l'on tirera au sort. Les ordres de passage seront donc à chaque fois déterminés. On aura une main innocente qui sortira les bulletins d'une urne pour qu'il n'y ait pas de discussions, qui peuvent toujours émerger au niveau des préséances. Il n'y aura pas de préséance. Ce sera seulement le fait du hasard.

Je vais tout de suite passer la parole à Monsieur DEGORRE, qui va exposer les résultats du travail qu'il a réalisé. Il a travaillé sur tous les documents dont on disposait dans le débat : le dossier du maître d'ouvrage, les verbatim, les études, etc. On a pu disposer d'éléments succincts de l'étude réalisée par Terres d'Envol. Il a également disposé des éléments fournis par Mme LORTHIOIS. Il va vous présenter un peu les résultats de son étude et puis nous aurons un temps de débat et de questionnement, relativement court, parce qu'encore une fois on aura l'occasion d'y revenir plus en profondeur le 28 juin.

Monsieur DEGORRE, vous avez la parole.

Arnaud DEGORRE, économiste et statisticien

Madame la Présidente, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, je suis très honoré et très heureux de pouvoir prendre part à ce débat. La Commission du débat public m'a sollicitée pour un dire d'expert. J'interviens ce soir en tant qu'économiste statisticien. Un bon statisticien, c'est d'abord une personne ignorante. C'est une force dans ce genre de débat, parce que l'ignorance, c'est la neutralité. C'est le fait de découvrir un sujet sans a priori, sans être en tant que tel partie prenante du domaine. Je vais partager avec vous, ce soir, mon ignorance, en espérant qu'elle vous aide à poser le sujet, par rapport à des points de vue très contrastés qui ont été exprimés dans les études antérieures. Néanmoins, je suis économiste statisticien et l'économiste, lui, est un homme de méthode. L'économiste est là pour mettre en place des raisonnements, une démonstration, un modèle, et sur la base des fondamentaux économiques qui sont retenus pour un projet, essayer d'éprouver ce projet sur la base de ces modèles. Ce sera donc l'exercice d'un ignorant méthodique, qui va vous être proposé ce soir.

Quel est l'objectif de cette présentation ? D'abord, vous proposer un examen sur la base de l'ensemble des études mises à disposition (bien sûr les travaux conduits par le maître d'ouvrage, mais aussi un certain nombre de regards contradictoires qui ont été apportés), vous proposer ensuite une lecture de l'emploi sous toutes ses coutures (l'emploi « brut », directement installé à travers le projet EuropaCity, mais aussi des notions plus abstraites avec une idée d'emploi « net », c'est-à-dire un emploi corrigé d'effets de concurrence, des emplois indirects, c'est-à-dire des emplois qui ne sont pas dans EuropaCity, mais vont graviter autour de par des effets macro-économiques, des effets de consommation, des effets sectoriels, voire ensuite des synergies comme cela a pu être évoqué dans une étude réalisée par le cabinet Sémaphore). Je vous propose également un avis sur la cohérence des chiffres, sur la traduction du projet dans son environnement territorial.

Certes, je formule ce regard en tant qu'ignorant et statisticien méthodique, mais au moins avec une expérience. J'ai eu l'occasion de travailler sur quatre grands projets d'équipements, de natures assez distinctes, pour proposer une évaluation des impacts économiques et de l'insertion territoriale sur un complexe industriel. L'entreprise Arc International compte environ 10 000 emplois. On n'était pas du tout dans le même domaine, mais il s'agissait de voir quelle était l'empreinte économique de ce complexe industriel sur la Raffinerie des Flandres, pour laquelle la problématique était de savoir quels sont les investissements portés par la Raffinerie des Flandres (c'est tout à fait similaire à la problématique de construction que l'on a avec EuropaCity). Sur l'insertion d'un grand centre commercial, évidemment pas de l'envergure d'EuropaCity, mais néanmoins un centre commercial assez structurant localement : le centre commercial de Noyelles-Godault dans département du Pas-de-Calais. Et enfin, sur un grand projet culturel : le Louvre à Lens.

Si je cite ces références, ces différents projets que j'ai pu suivre en tant que pilote d'études, c'est parce que l'on retrouve toutes ces facettes dans le projet d'EuropaCity et toutes les notions d'emplois qui vont découler de ces approches d'emploi en phase d'exploitation, d'emploi en phase d'investissement, d'effets commerciaux et d'effets touristiques et culturels.

Ce que vous ne trouverez pas dans cette analyse et dans cet exposé, c'est un avis sur la pertinence économique en tant que telle. Ce n'est pas mon métier, je ne me prononcerai pas sur le dimensionnement du projet, sur son financement, sur son rendement, sur sa pérennité. Ceci est de la responsabilité du maître d'ouvrage. Je ne me prononcerai pas non plus sur les engagements du maître d'ouvrage, ceux qui ont été formulés notamment en termes d'accompagnement. Je les prends tels quels. Le maître d'ouvrage propose un accompagnement pour l'insertion professionnelle. Je vais ensuite en traduire les conséquences, mais sans émettre d'avis sur la sincérité de cet engagement. Ce que vous retrouverez dans cette étude, qui est d'ores et déjà sur le site de la CNDP, c'est un éclairage micro-économique sur le calibrage en termes d'emploi, étant donné la voilure qui a été retenue pour le projet, un examen macro-économique sur tous les emplois qui sont liés sans être en tant que tel dans EuropaCity (les emplois indirects, les emplois induits), des réflexions en termes de répercussions (répercussions qui peuvent aussi être négatives, avec des effets de concurrence, ce que d'aucuns pourraient appeler des effets de cannibalisation et donc potentiellement une baisse de l'emploi dans d'autres centres qui pourraient être impactés par EuropaCity), enfin la problématique de l'insertion territoriale (c'est-à-dire dans quelle mesure l'emploi créé va effectivement bénéficier à la population résidente, donc la question de l'accessibilité à l'emploi local).

Sur la diapositive suivante, rappel des éléments qui ont été versés pour ce dire d'expert. D'abord, les études que je vais considérer dans le sillage de la démarche du porteur de projet. L'étude Sémaphore a permis d'établir un premier chiffre de l'emploi direct. Je vous le rappelle : 4200 emplois pendant la durée de la construction + 11 800 emplois directs pérennes en phase d'exploitation. Un travail complémentaire du cabinet Utopies, qui a cherché à mesurer des effets d'emplois indirects, d'emplois induits, tout ce qui va être entraîné potentiellement par le projet, en proposant un chiffre qui va jusqu'à 25 000 emplois indirects induits, dont 5000 seraient dans le territoire environnant, le territoire que j'appellerai également celui du Grand Roissy. Enfin, des travaux ont été effectués par la CCI Paris Île-de-France sur les modalités d'orientation et de formation pour améliorer l'accessibilité à l'emploi. En miroir, plusieurs travaux que je vais qualifier comme étant dans l'environnement de la réflexion de Paris Terres d'Envol, avec une étude qui figure désormais sur le site de la CNDP, qui a été conduite,

semble-t-il, avec le cabinet McKinsey, qui donne un chiffrage très différent. C'est vraiment le grand écart : chiffrage en phase de construction de 2500 à 3000 emplois (on n'est pas ici dans des ordres de grandeur si différent que cela), mais surtout un emploi beaucoup plus restreint en phase d'exploitation estimé à 1400 emplois nets des effets de concurrence. D'un côté, on a un emploi brut, d'un côté un emploi net et on a un rapport quasiment de 1 à 10, qui peut laisser perplexe. De la même façon, un rapport de 1 à 10 pour l'effet d'entraînement. L'emploi indirect et induit, qui est approché, est de l'ordre de 2600 emplois dans l'étude en relation avec Paris Terres d'Envol. Et puis des travaux complémentaires réalisés par Mme LORTHIOIS sur la problématique d'accessibilité à l'emploi, étant donné les niveaux de qualification dans le territoire, les niveaux de formation et éventuellement l'exclusion d'une partie de la population du marché local du travail. J'ai l'ambition, lors de cet exposé dans le débat qui va suivre, de vous proposer de ne pas vous arrêter aux chiffres, même si, là, je vais vous noyer de chiffres. C'est mon métier. Mais l'objectif est tout de même de vous donner l'intuition de ce que peut apporter ce projet, des risques que peut représenter ce projet. Mon travail sera donc non seulement de vous sensibiliser à l'incertitude autour de ces chiffres d'emploi, mais surtout de vous donner les clés d'interprétation sur ce que cela peut apporter et les effets potentiellement négatifs qui sont liés.

Commençons par l'emploi en phase de construction. Dans l'étude Sémaphores qui correspond au chiffrage retenu par le maître d'ouvrage, l'emploi en phase de construction est établi à partir de l'enveloppe d'investissement de ce projet, qui estimée à 3,1 milliards d'euros. Comment en déduire un emploi en phase de construction ? On regarde ce qu'habituellement un actif dans le domaine de la construction porte comme productivité en termes d'investissement. Ceci est calculé à partir de la comptabilité nationale. Et on applique un ratio, qui nous dit qu'en général un actif, c'est 160 000 euros en termes d'investissement dans ce secteur. Je divise 3,1 milliards par 160 000 euros et j'obtiens 18 800 annuités d'emploi. Je les rapporte au nombre d'années du projet. Cela me donne 4 200 emplois sur la durée du projet en moyenne par an pendant 4,5 ans. Le raisonnement se tient. Néanmoins, regard contradictoire de l'étude que je vais qualifier brièvement de « McKinsey », même si, j'insiste, c'est une étude en relation avec Paris Terres d'Envol... ceci peut sembler surestimé étant donné d'autres projets pour lesquels pour une enveloppe d'investissement donnée, le ratio d'emploi paraît plus faible. C'est ce que représente ce nuage de bulles, avec une relation qui habituellement laisse entendre que de l'ordre de 3 milliards d'euros il correspond à 2500 à 3000 emplois et EuropaCity serait sur un calibrage bien supérieur.

Comment expliquer alors cet écart ? Mon interprétation est la suivante. Quand on parle d'investissement, il faut bien s'entendre sur ce que cela signifie. En termes de porteurs de projets, l'investissement c'est en général l'enveloppe globale du projet. C'est non seulement ce que je vais réellement construire, mais également un certain nombre de dépenses liées, comme l'acquisition des terrains, éventuellement aussi l'acquisition des études, mais aussi les problématiques de financement. Dans la comptabilité nationale, c'est beaucoup plus ciblé. Dans la construction, l'investissement, c'est vraiment ce que l'on construit. C'est même ce que l'on construit, déduction faite des consommations intermédiaires, c'est-à-dire d'un certain nombre de prestations et de services qui sont consommés dans le processus intermédiaire de réalisation du projet. Ma compréhension est donc la suivante. Le montant de 3,1 milliards d'euros n'est pas en tant que tel un investissement au sens de la comptabilité nationale, mais plutôt une enveloppe globale, ce que l'on va appeler une production globale, au sens de la comptabilité nationale. Or, il y a un écart entre les deux grandeurs, qui vous est résumé dans ce tableau. La production globale du secteur de la construction en 2014, c'est 300 milliards d'euros en France. La partie investissement à proprement parler, c'est 212 milliards d'euros. Dans l'étude Sémaphores, ce qui a été retenu au numérateur du ratio, c'est 212 milliards. Et donc la productivité par actifs, c'est 212 milliards par le nombre d'actifs dans ce secteur et cela nous donne à peu près les 160 000 euros que j'évoquais précédemment. Si on part de la production globale, la référence n'est plus de 112 milliards, mais la production globale au prix de base hors-taxes, que vous voyez apparaître dans la décomposition du numéro 2. C'est un montant de l'ordre de 275 milliards d'euros. En fait, donc, un actif produit globalement plus que ce que laisse entendre l'intitulé « investissement ». Un actif produit de l'ordre de 200 000 jusqu'à 220 000. C'est à peu près l'ordre de grandeur. Disons de l'ordre de 200 000 euros hors-taxes de production globale de construction.

Tout simplement, ma clé de répartition est un peu différente, ce qui m'amène à un chiffrage qui va être plus faible en termes d'emploi, chiffrage que je peux conforter par des données micro-économiques. La comptabilité nationale, ce sont vraiment des données macro-économiques, des données estimées. Si on regarde précisément ce qu'il en est dans tous les établissements qui relèvent de la construction et en décomposant finement par types d'activité (construction de bâtiment, génie civil, construction spécialisée, etc.), on peut recalculer des ratios. Vous voyez apparaître une colonne qui s'appelle « production apparente du travail en ETP », avec des montants qui partent à 215 000 euros, c'est ma référence, et puis un certain nombre de valeurs... Si on utilise tous ces éléments, on retrouve le chiffrage alternatif. Ma valeur globale du secteur, c'est ceci. Et après, je peux distinguer la construction de bâtiments, le génie civil, etc. Et en particulier enlever la promotion immobilière, qui est assez atypique. Tout ceci pour arriver à un chiffrage qui est un peu plus modeste, de l'ordre de 15 000 annuités d'emploi, ce qui amènerait à 3350 emplois sur la durée du projet. Ceci est plus faible, en effet, que l'étude initiale du maître d'ouvrage. Ceci est plus élevé que le regard contradictoire porté dans l'étude McKinsey. Néanmoins, il est vrai que pour un projet de cette ampleur, oui il y a plusieurs milliers d'emplois en phase de construction. Ceci est une

certitude. Est-ce que c'est 3000, est-ce que c'est 4000 ? En tout cas, vous savez que c'est plusieurs milliers d'emplois pendant quatre ans. Est-ce que ces emplois vont vraiment profiter à la population locale en phase de construction ? On peut arguer du fait que les emplois de la construction peuvent aussi relever de métiers relativement spécialisés pour lesquels les groupes de BTP ont déjà leurs équipes. Et ces équipes ne sont pas forcément des équipes locales. C'est un argument avancé dans l'étude de Paris Terres d'Envol – McKinsey, en rappelant qu'il y a que 20 % des emplois de la construction qui sont des emplois non qualifiés, des emplois génériques. Et a priori, seuls ces emplois seraient donc pourvus localement. Je confirme le ratio. Effectivement, dans les données spécialisées du secteur, si l'on prend en compte ce qui relève des ouvriers non qualifiés et que l'on divise par le total, on arrive bien à un ratio de 15 à 20 % de l'emploi de la construction qui est non qualifié. Et effectivement, cet emploi sera beaucoup plus facile à pourvoir localement. Et c'est d'ailleurs en général la pratique. C'est un emploi de proximité. Pas toujours, mais cela peut être tel quel, s'il y a une volonté en tant que telle du promoteur. Cela veut-il dire que le promoteur va s'interdire de recruter localement des corps de métiers spécialisés ? Il peut en avoir la possibilité. À lui de voir vis-à-vis de son opérateur cela est possible, si cela peut faire partie ou non de ses engagements. C'est un point de discussion. Mais ce n'est effectivement pas mécanique. Et il faut garder à l'esprit qu'une partie de l'emploi spécialisé dans la construction ne sera pas pourvue localement.

Au niveau de l'emploi en phase d'exploitation, je vais commencer par la notion d'emploi direct, un emploi que l'on va d'abord qualifier de brut. C'est-à-dire que je vais regarder simplement le nombre d'emplois que propose d'établir le maître d'ouvrage en phase d'exploitation dans son projet EuropaCity. Et j'oublie momentanément les autres effets, par exemple les effets de concurrence. Le calibrage initial a été fait à partir de clés d'estimation sur la base de la superficie commerciale. L'idée est de voir quelle est l'amplitude de l'équipement et à quel point je peux installer des emplois dans cet équipement, étant donné les ratios observés dans les différents secteurs. Je vais donc regarder combien j'ai de m² dans le domaine du commerce, de la culture, des loisirs. J'applique à chaque fois un nombre d'emplois par m². Vous avez ici le rappel des ratios qui ont été utilisés par le cabinet Sémaphores par les types de secteurs. Par exemple, 42 m² pour un emploi dans le domaine commercial.

Pas d'observations sur la méthode. Ce n'est pas une approche selon la rentabilité du projet. C'est une approche selon la capacité. Dans cette infrastructure, je peux mettre autant d'emplois. Quelques points néanmoins de vérification sur les clés qui ont été utilisées. Certaines d'entre elles peuvent être effectivement discutées, en particulier au niveau de l'emploi commercial le ratio retenu par l'étude Sémaphores a un sens, mais s'appuie sur des données statistiques qui sont un peu anciennes. Les choses bougent beaucoup dans ce domaine. L'étude statistique de référence sur ce secteur, c'est l'enquête sur les points ventes du commerce de détail, qui est réalisée par l'INSEE, et qui permet tous les cinq ans de disposer d'une cartographie très précise de la productivité du secteur et des superficies par employés dans le secteur. Lorsque Sémaphores a fait l'étude en 2011, ils se sont fondés sur les données qui étaient alors disponibles, qui étaient des données correspondant à peu près au milieu des années 2000. Et on était effectivement sur un ratio de l'ordre de 42 m² par emploi. Aujourd'hui, on est beaucoup plus proche des 48 m² par emploi. On est donc déjà plus tout à fait sur la même référence. Par ailleurs, il y a une grande variabilité selon le domaine précis de l'activité commerciale. Cette variabilité, vous pouvez la retrouver si vous souhaitez la consulter dans l'étude publiée sur le site de la CNDP. Donc tout dépend ensuite précisément des enseignes qui vont être installées et du type de positionnement commercial qui sera retenu. En tout cas, je note qu'il y a tendanciellement une réduction de la densité d'emplois dans les activités commerciales pour une superficie donnée. Et ceci est lié notamment à une démarche d'auto-administration par le client, qui de plus en plus lui-même va consulter des bornes, faire lui-même l'achat, etc. Donc, forcément on perd en emploi. De ce point de vue-là, je vous propose un ratio prospectif, puisque n'oublions pas que ce projet atterrit potentiellement en 2024 et qu'il pourrait encore y avoir potentiellement un affaiblissement de cette densité. Je vous propose donc un ratio prospectif à hauteur de 50 m² par emploi, ce qui affaiblit quelque peu le potentiel sur EuropaCity à 4700 emplois sur l'ensemble du dispositif.

En ce qui concerne la restauration, la réflexion est similaire. On a un ratio qui s'entend, qui a été retenu par l'étude Sémaphores à hauteur de 1 emploi pour 10 m². Dans une autre étude réalisée par Ecodev sur 25 grands projets structurants dans la partie nord de la région parisienne, le ratio était différent, c'était 1 emploi pour 20 m². Il était plus prudent, plus conservateur, donc deux fois moins d'emploi finalement. Si on se fie aux références du Syndicat national des hôteliers restaurateurs, cafetiers, traiteurs, on a à la fois des ratios en termes de mètres carrés par client, par classe de restaurant et combien il faut de places de restaurant pour financer un emploi. Si vous multipliez les deux, vous avez une fourchette, qui reste très large et qui finalement n'exclut aucune des options, de 10 m² à 24 m².

Je vous propose une approche intermédiaire. C'est plus à titre de simulation, avec un ordre de grandeur de 15 m² par emploi. Là aussi, tout dépend du type de restauration qui sera réellement mis en place dans EuropaCity, parce que c'est vraiment différent selon que vous avez une restauration traditionnelle ou une restauration de masse, par exemple. Avec ce ratio intermédiaire de 15 m² par emploi, on arrive à 1350 emplois. Enfin, pour les hôtels, l'approche se fonde surtout sur la gamme d'hôtels. C'est le critère majeur pour apprécier le service rendu au client. Et évidemment, plus la gamme est élevée, plus vous avez de personnels dans les équipements d'hébergement.

Dans l'étude Sémaphores, on est à 1 emploi hôtelier pour 3,375 chambres. Si on se fonde sur l'étude Ecodev, en prenant compte la décomposition pressentie pour les gammes d'hôtels dans EuropaCity, on serait plutôt à un emploi pour cinq chambres. Si on se fonde sur les références de KPMG, qui fait chaque année un bilan du secteur touristique et qui examine pour le coup sur des données observées ce qu'il en est réellement de l'emploi par gamme d'hôtels et en corrigeant des effets de restauration, c'est-à-dire en regardant strictement l'activité hôtelière et non pas les hôtels qui ont en leur sein une activité de restauration, on arrive à peu près à un emploi pour quatre chambres. C'est le ratio que je vous propose de retenir. Donc, 675 emplois. Tout ceci, pour vous proposer une estimation révisée qui est plus modeste, mais qui néanmoins reste dans un ordre de grandeur très significatif puisqu'au-delà de 10 000 emplois bruts directs à l'échelle d'EuropaCity.

Je n'ai pas la prétention de vous dire que ce chiffre est plus juste que le chiffre précédent. Je vous alerte simplement sur le fait qu'en fonction des options opérationnelles qui seront retenues, du type de commerce, du type d'hôtels, de la densité dans la restauration, oui, il peut y avoir une variation de l'ordre de 20 % par rapport à ce qui a été présenté à ce stade par le maître d'ouvrage.

L'emploi brut correspond à l'emploi qui a été installé en tant que tel dans EuropaCity. Reste à savoir quelle va être le bien-être pour le territoire, étant donné d'éventuels effets de concurrence, si d'autres centres qui sont sur des créneaux similaires souffrent de l'installation d'EuropaCity. Le maître d'ouvrage met en exergue une absence de concurrence. Je cite, en page 3 : « le projet EuropaCity n'aurait qu'un effet limité sur l'appareil commercial du territoire, compte tenu de son offre et de la largeur de sa zone d'attractivité, à la fois francilienne et touristique ». L'offre, qui est inédite, puisqu'elle se fonde sur un modèle qui associe à la fois loisirs, la culture et le commerce, ce qui serait différent des autres infrastructures commerciales présentes à proximité et un modèle économique qui, effectivement, vise à recruter beaucoup plus largement sa clientèle que le seul bassin de la frange nord de la région francilienne. Regard contradictoire de l'étude Paris Terres d'Envol – McKinsey. Au contraire, l'activité EuropaCity pourrait n'être financée qu'au détriment des autres activités locales, avec ce que l'étude qualifie d'effet de cannibalisation, cannibalisation qui peut être quasi intégrale. Autrement dit, tout serait financé sur les centres existants et donc tout le chiffre d'affaires d'EuropaCity sera pris sur les équipements qui existent dans un rayon de l'ordre de 30 minutes, 1 heure, 1h30 autour d'EuropaCity, sous-entendu, il n'y a donc aucun emploi gagné, puisque forcément ces centres vont devoir détruire des emplois. Et puis, vous avez, dans cette étude, plusieurs scénarios en faisant l'hypothèse qu'EuropaCity a peut-être une capacité d'attraction plus large, donc moins locale, et donc un gain net un peu plus appréciable, mais qui reste tout de même relativement marginale dans ces différentes études, puisque l'on passe de 5 % de gains nets à 15 %, 25 %, sous-entendu très peu d'emplois qui restent finalement créés.

C'est là où il faut dépasser les chiffres. L'économiste vous dira que l'installation d'une offre nouvelle ne peut avoir qu'un effet positif par effet de diversification. Vous ne pouvez pas développer une offre et annuler strictement l'offre existante. Le gain sera d'autant plus fort que l'offre nouvelle est effectivement différenciée par rapport à l'offre existante. Différenciée soit parce que son modèle se fonde sur une autre base, c'est en tout cas la prétention d'EuropaCity avec ce modèle de retailtainment, soit parce qu'il y a sur le même secteur, qui pour le coup sont vraiment concurrentiels, un effet de gamme, un effet de marque, un effet d'enseigne. Et quand bien même vous avez deux centres commerciaux, ce ne sont pas les mêmes enseignes. Vous pouvez donc avoir une propension à consommer qui s'accélère, qui s'accroît, de par cette diversification. Réciproquement, laisser entendre qu'il n'y a pas d'effet de concurrence, ce n'est pas raisonnable. Évidemment, il y aura un effet de concurrence. D'autant plus que nous parlons d'une activité commerciale. L'activité commerciale n'est pas, en tant que telle, créatrice de richesses. L'activité commerciale s'appuie sur la consommation des ménages. La consommation des ménages ne peut en tant que telle évoluer que marginalement. Et elle ne peut évoluer qu'à la hauteur, justement, de cet effet d'incitation lié à la diversité de la gamme qui est présentée. Ceci pour vous indiquer que les bornes aujourd'hui disponibles dans les études ne me semblent pas raisonnables. Il n'est pas possible d'estimer que tout va être cannibalisé. Il n'est pas possible non plus d'estimer que le gain brut sera intégralement un gain net.

Je vous propose simplement des simulations pour voir quelle est la sensibilité de ce modèle économique en fonction de ce qui est observé. D'abord en limitant les effets de concurrence et de cannibalisation, uniquement sur la partie commerciale. Cela me semble effectivement être celle la plus exposée. Typiquement, les emplois culturels sont nettement moins soumis à une cannibalisation, parce qu'il y a un effet de diversification massif. Plus vous avez de salles de spectacles, plus vous aurez de programmations, plus vous aurez de sorties. Dans le domaine du loisir, il y a un effet de concurrence, mais là aussi ça s'entend, il est moins marqué que dans le domaine de la consommation commerciale.

Cette concurrence sera très marquée pour les clients qui résident à proximité d'EuropaCity. On a donc un effet de cannibalisation que je vous propose d'estimer à hauteur de 75 % pour la clientèle qui réside à moins de 30 minutes, 50 % entre 30 minutes et 1 heure, 25 % entre 1 heure et 2 heures. Et pas d'effet de cannibalisation au-delà, puisque l'on est sur un modèle de touriste. On peut considérer effectivement que l'acte touristique crée une consommation nette qui n'aurait pas pris place autrement. Vous consommez parce que vous voyagez. Vous

n'auriez pas eu la même consommation chez vous. Hypothèse de travail... avec une absence d'effets de concurrence dans le domaine de la culture, des loisirs et du commerce et uniquement sur la partie restauration, un effet de cannibalisation plus limitée à 15 %. Une autre simulation, où la concurrence est plus marquée. Et surtout une concurrence qui cette fois touche à l'offre culturelle, à l'offre de loisirs et donc va se généraliser aussi à l'offre hôtelière, à l'offre de restauration.

Ceci pour vous indiquer quelle est l'élasticité à la concurrence de cet emploi créé. Et vous avez ici deux propositions d'estimation selon que l'on part du chiffre initial du maître d'ouvrage, la première estimation d'emploi brut... et dans ce cas-là, je prends le modèle le plus concurrentiel. Là, c'est le scénario 2 où il y a beaucoup de concurrence. J'arrive à 8500 emplois nets. Dans une estimation révisée, où je pars de ma propre proposition d'emploi brut, avec donc les ratios corrigés que je vous ai proposés, soit 10 000 emplois bruts, j'arrive à environ 7400 emplois nets. C'est important. C'est 20 %, 30 %, 40 %. Évidemment, cela va se compter en dizaines de points, non en 5 %, mais cela ne se comptera pas non plus en 95 %.

Quel est le bénéfice pour les actifs du territoire ? L'inscription territoriale du projet EuropaCity dépend avant tout de la proportion des emplois créés, qui peuvent être occupés en tant que tel par les résidents du territoire environnant. Je lis dans le dossier du maître d'ouvrage : « une ambition de rassembler le plus en amont possible les conditions pour rendre accessibles aux habitants du territoire les emplois générés par le projet ». Je vous invite à prendre en compte deux axes, qui ont été traités pour l'un d'entre eux dans des études antérieures, l'axe des compétences (est-ce que les personnes ont fonctionnellement la proximité à l'emploi ?), et l'axe des mobilités (est-ce qu'il y a d'autres personnes susceptibles de rentrer en scène de par leur mobilité géographique pour venir occuper des emplois via le jeu des navettes, tout simplement ?).

Au niveau des compétences, l'étude Sémaphores insiste sur un niveau de qualification relativement modeste pour la plus grande partie des emplois EuropaCity, puisque ce sont des postes d'employés. 75 % ont un niveau CAP, BEP, BAC. Versus l'étude de Mme LORTHIOIS, qui interpelle sur le danger d'assimiler ces différents niveaux. Ce n'est pas la même chose d'avoir un CAP ou un BEP, et effectivement, le statisticien le positionne autrement. Dans les qualifications internationales, c'est un niveau 5, qui n'est pas de même nature que le Baccalauréat, niveau 4, parce qu'il y a une approche conceptuelle, comme cela est signalé dans l'étude de Mme LORTHIOIS que l'on ne retrouve pas dans ces métiers plus appliqués, plus opérationnels, de type CAP, BEP.

Néanmoins, dans le territoire, on a suffisamment de personnes de niveau cinq et deux personnes de niveau quatre. C'est plus pour indiquer qu'il y aura une segmentation du recrutement, mais pas forcément une exclusion en tant que telle de la population, puisque le territoire couvre l'ensemble de ces niveaux. Il est rappelé également qu'il y a une grande partie de la population du territoire qui est non diplômée. Le chiffre de 50 % a été évoqué au sein de la population totale. Ce chiffre est juste. Seulement, la population totale, ce n'est pas la population concernée par le projet. La population qui est concernée par le projet, c'est une certaine tranche d'actifs. Et c'est même une certaine tranche d'âge. Et c'est la tranche d'âge qui sera concernée en 2024. Si on se fonde sur les générations les plus jeunes, je vais donc cibler sur les 25-34 ans, cette proportion de non diplômés ou de diplômés inférieurs au CAP-BEP n'est déjà plus que de 25 %. Oui, le territoire aura une partie de sa population exclue du recrutement, mais ce n'est pas la moitié de la population. C'est potentiellement un quart, peut-être même, dans 10 ans, un cinquième de la strate de population d'actifs qui pourrait potentiellement se porter candidate et qui ne le pourra pas du fait d'une qualification insuffisante.

En termes de mobilité, cela me semble être le principal point d'alerte de ce projet. N'oublions pas que les marchés locaux du travail sont interconnectés, qu'il y a une très grande porosité des marchés du travail, en particulier dans la région francilienne, avec une grande partie des emplois au lieu de travail occupée par des résidents voisins, voisins dans le sens « dans un autre territoire ». Le territoire du Grand Roissy n'échappe pas à cette logique. Et déjà aujourd'hui, parmi le marché du travail local, vous avez la moitié des emplois qui sont occupés par des résidents en dehors de cet espace. Vous en avez ici la cartographie, avec en couleur rouge la zone de recrutement de l'ensemble des emplois qui sont aujourd'hui localisés dans votre territoire environnant. Et vous voyez à quel point la tâche s'étale. Elle s'étale d'ailleurs jusque dans le département de l'Oise, avec des effectifs assez significatifs tout autour de votre périmètre d'intervention, mais aussi sur le versant sud au niveau de Paris. Ceci est à relativiser en fonction des emplois. Ce que l'on appelle le taux d'affectation de proximité, c'est-à-dire la part des emplois occupés par des actifs résidents, des autochtones si je puis dire, est très lié au niveau des postes. Pour les cadres, le taux d'affectation de proximité est très faible. Les cadres sont très mouvants. Et même, indépendamment du profil local de la population en termes de niveau de diplôme, vous avez de toute façon énormément de flux. Et, de fait, dans votre territoire, il y a 76 % des emplois de cadres qui sont pourvus par des personnes qui n'habitent pas dans votre territoire. Il n'y a donc que 25 % de taux d'affectation de proximité. Par contre, pour les postes d'employés, c'est quand même l'objet qui nous concerne le plus, ce soir, avec EuropaCity, il n'y a que 38 % de « navetteurs », qui viennent donc en dehors de votre territoire, et donc de l'ordre de 60 % de « stables ». On a ici une affectation de stables qui est plus forte. Vous noterez que pour ceux qui ne sont pas stables, pour ceux qui viennent en dehors, les distances parcourues peuvent être très importantes : 40 km en

moyenne et un temps de trajet qui peut assez rapidement aller jusqu'à une heure en moyenne. Comme cela est une moyenne, cela signifie que certains en font nettement plus.

Je vous propose deux simulations. L'une où tout simplement nous reproduisons les taux d'affectation de proximité tels que nous les avons observés aujourd'hui et en les déclinant par catégories socioprofessionnelles, donc selon les activités retenues dans EuropaCity (employés, professions intermédiaires, postes de cadres), nous amènerait à un peu plus de 4000 emplois pourvus localement, mettent des effets de concurrence. Là encore, s'il vous plaît, ne sacralisez pas ce chiffre. C'est pour vous indiquer un ordre de grandeur. C'est plusieurs milliers d'emplois qui peuvent être pourvus localement, si on prend en compte ce qui est observé aujourd'hui en termes de mobilité. S'il y a un engagement qui permet d'avoir une affectation de proximité plus forte, et cela peut-être pourrait être une traduction du dispositif EuropaCity Compétences, mais cela reste à confirmer, on pourrait augmenter ce prorata de l'ordre de 6000 emplois, mais ne rêvez pas, ce ne sera pas l'intégralité de l'emploi. C'est impossible. C'est techniquement impossible. Vous aurez toujours une déperdition, qui sera de 20 %, 30 %, voire 40 %, par rapport à l'emploi installé dans votre territoire vis-à-vis de la population résidente dans le territoire.

J'en viens au dernier éclairage sur les effets d'entraînement, ce que l'on appelle les emplois induits et les emplois indirects. Les effets d'entraînement, ceci est la magie de la macroéconomie. On vous explique qu'en injectant un euro dans l'économie, vous créez des euros en plus, les euros fleurissent. Avec un effet « cascade », parce que dès que vous avez une activité qui s'installe, cette activité va consommer des services supplémentaires, ce qui va induire de l'activité dans des secteurs. Et en plus cette activité est portée par des salariés. Ces salariés ont donc des revenus, ils consomment et cette consommation génère encore des emplois. Les effets indirects, c'est ce qui a trait à l'emploi qui est lié à l'effet d'entraînement dans les secteurs. Et l'effet induit, c'est ce qui est lié à la consommation de vos salariés, si on prend en compte le projet EuropaCity. Vous avez toute une mécanique d'entraînement qui fait que l'on crée de l'activité dans ces secteurs et puis forcément on achète vis-à-vis d'intervenants locaux nationaux, on a les dépenses de nos ménages et on a aussi les recettes fiscales locales et l'usage qui en est fait par les collectivités ou par les services de l'État.

Je suis très réservé sur le chiffrage qui est avancé dans l'étude d'Utopies, qui met en avant un effet multiplicateur de 3,5, c'est-à-dire que vous créez un emploi et en plus de cet emploi, vous trouvez 2,5 emplois qui sont autogénérés, ce qui vous fait 3,5, dans le sens où vous faites $1 + 2,5/1$, ce qui fait un ratio de 3,5. En fait, c'est 3,7 précisément dans l'étude d'Utopies, ce qui amènerait aux 25 000 emplois en plus des 11 800 emplois. 3,7 en prenant en compte en plus ce qui est appelé un effet de synergie. Cela va encore plus loin. C'est l'idée que certains prestataires vont s'installer dans le territoire parce qu'il y a EuropaCity, ce qui va encore rajouter.

La méthode est bonne. Je ne critique pas la méthode du cabinet Utopies. La méthode existe. Elle s'appuie d'ailleurs sur des instituts de statistiques et des bureaux d'analyse économique. Ce sont surtout des modèles anglo-saxons. Vous retrouvez ces modèles aux États-Unis, au Canada, etc. C'est ce que l'on appelle des modèles RIMS (régional input-output multipliers). Ceci est donc assez sérieux, assez documenté. Sauf qu'il y a des limites dans le cas présent.

La première limite est une limite comptable. Ceci nécessite de disposer d'une information sur les flux interbranches. Cela existe à l'échelle des pays. En France, cela n'existait pas à l'échelle des régions. Cela existe encore moins à l'échelle de communauté d'agglomération. Nous ne disposons donc pas d'une matrice qui permet d'utiliser dans les règles de l'art ce type de modèle. Alors que dans les pays anglo-saxons, ils l'ont à une échelle locale, à une échelle régionale. Nous ne l'avons pas en France. Donc, il faut faire des approximations avec différents ratios. C'est quand même un premier point de fragilité. La seconde limite est statistique. De fait, quand vous prenez connaissance de la littérature dans le domaine, vous ne trouvez pas d'effet multiplicateur à 3,5. C'est rarissime. C'est entre 1,5 et 2,5. C'est très rare d'avoir un effet multiplicateur de plus de trois. Je ne me prononce pas. Je constate simplement que c'est assez marginal dans la littérature d'aller jusque-là. La limite économique, enfin, c'est la plus importante. C'est que l'effet multiplicateur ne porte pas sur une activité brute, mais une activité nette, c'est-à-dire une variation nette dans l'activité économique. Il faut donc déduire les effets de concurrence. Si vous créez 10 000 emplois et que vous en perdez 4000 ailleurs, il faut appliquer le multiplicateur non pas à 10 000, mais à 6000. C'est la variation nette de demande. Or, dans l'analyse d'Utopies, on s'appuie sur la variation brute, c'est-à-dire les 11 800 emplois qui sont mis en place par le projet EuropaCity.

Je vous propose un ordre de grandeur qui me paraît plus raisonnable, mais ce n'est qu'un ordre de grandeur. Un effet multiplicateur de deux est déjà beaucoup plus sensé, ce qui amène quand même 8000 à 10 000 emplois en plus dans la France entière. Il est vrai que ce n'est pas rien. Et effectivement, EuropaCity ne doit pas s'appliquer uniquement vis-à-vis des emplois locaux, mais en rapport à des effets d'entraînements globaux. Ces effets d'entraînement auront-ils un impact bénéfique pour votre territoire ? La réponse est : « très peu ». « Très peu », parce que ces effets d'entraînement, ce sont vraiment des effets macro-économiques. C'est « France entière ». Alors, OK pour la région Île-de-France, mais l'entraînement local, il est vraiment modeste. Et il n'est pas raisonnable pour un économiste de chercher à le chiffrer réellement. S'il fallait se donner un ordre de grandeur, cela ne peut pas excéder 25 % du gain total. C'est une certitude. Donc, sur les 8000 à 10 000 emplois qui

pourraient être liés à des effets indirects et induits, peut-être que 25 % vont bénéficier de nouveaux territoires, mais c'est vraiment un « peut-être ».

Ces effets multiplicateurs sont documentés dans la statistique française, mais France entière uniquement. Et vous voyez que les effets multiplicateurs selon une sélection de grands secteurs, dont le BTP, sont plus proches de 2 et non pas de 3,5. Vous trouvez ces travaux dans la littérature de l'INSEE.

En synthèse, les ordres de grandeur me semblent pouvoir être confirmés pour l'emploi brut direct. Il y a des variantes : -10 %, -20 %, néanmoins, nous sommes dans des volumes qui sont comparables. J'obtiens 10 115 emplois en phase d'exploitation versus 11 800. J'obtiens 3550 emplois versus 4200. Ce n'est pas la même chose, mais c'est tout de même une masse qui me semble comparable. L'impact net est incertain. Et j'insiste dans ma présentation. Les effets de concurrence sont simulés. Ils ne sont pas estimés, ils ne sont pas démontrés. Je ne sais pas, je ne peux pas me prononcer. Simplement, j'exclus les bornes qui vous ont été proposées par la maîtrise d'ouvrage comme par ses contradicteurs. J'exclus un impact nul. J'exclus un impact intégral. Dans les simulations qui vous sont proposées, j'obtiens néanmoins un emploi net créé de l'ordre de 7400 à 8100 emplois. L'insertion territoriale va dépendre de la mise en œuvre pratique. Elle va dépendre de l'accompagnement qui va être fait des publics locaux, notamment du dispositif EuropaCity Compétences. Mais j'imagine qu'il y aura d'autres démarches complémentaires. L'insertion territoriale ne sera pas automatique. Et il y aura forcément une partie de l'emploi qui profitera des actifs externes à votre espace. Maintenant, il faudrait vraiment être dans une situation particulièrement adverse pour que sur la base des hypothèses formulées précédemment il y ait moins de 4000 emplois pourvus localement. Il faudrait vraiment que les actifs soient exclus du recrutement. Là, je vous laisse apprécier s'il y a des phénomènes d'éviction potentielle. Mais sur une base neutre fondée sur le niveau de qualification des actifs, il peut y avoir en théorie un effet relativement significatif dans votre territoire. Enfin, l'effet macro-économique me semble beaucoup plus modeste par rapport à ce qui avait été avancé. 25 000 emplois, c'est un ordre de grandeur qui me semble, à titre personnel, irréaliste. Je vous invite à diviser par deux, voire par trois ce chiffre. Et surtout à garder à l'esprit que cela ne peut pas être une clé d'opportunité locale. Cela l'est au niveau national, néanmoins.

Je vous remercie pour votre attention.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur DEGORRE, pour cet exposé très clair. Y a-t-il des questions sur cet exposé ?

Monsieur...

Monsieur Diakité, association Passerelles, agent immobilier

Bonsoir, Diakité, association Passerelles à Villiers-le-Bel. J'ai écouté avec attention l'exposé de l'expert statisticien. Je vais peut-être affiner un peu par rapport au contexte local. Je suis agent immobilier. À ce titre, j'ai beaucoup de contact avec la population locale. Concernant par exemple les emplois au niveau de la réalisation du projet, je peux vous assurer que dans le secteur, il y a énormément de monde qui travaille dans le domaine du bâtiment. Au cours des trois réunions auxquelles j'ai participé, j'ai remarqué que l'on faisait abstraction de quelque chose. On se base sur les moyennes statistiques, les moyennes nationales. Mais il se trouve que le secteur a une certaine particularité. La croissance démographique y est très forte, naturelle comme migratoire. Toujours comme agent immobilier, je vous dis qu'actuellement la poussée s'est faite vers ce secteur. Parce que le niveau des prix du logement est tel que de plus en plus de gens ne peuvent trouver de logements que dans le secteur. Si on s'en tient au niveau statistique, d'accord, mais étant donné que l'on doit avoir une approche prospective, je vous assure que dans 10 ans, la croissance démographique sera telle qu'il n'y aura pas ou très peu de cannibalisation. Nous avons pu constater à Aulnay que de nombreuses surfaces commerciales ont ouvert très récemment (notamment Leclerc). Ce n'est pas pour autant que les autres ont fermé. À Villiers-le-Bel aussi, un grand Auchan a été ouvert. On a aussi Carrefour Saint-Brice... quand on va dans ces magasins, on ne sent pas qu'ils sont affectés. Sans oublier les surfaces moyennes... La seule chose que l'on oublie, je pense, c'est qu'il faut quand même de la volonté pour faire réussir ses territoires. Et quand on a la volonté, pour nous, EuropaCity va être encore un pôle d'attractivité qui va s'ajouter encore à d'autres, qui va augmenter le rayonnement et attirer d'autres projets. Je peux vous assurer que s'il n'y a pas d'effet multiplicateur très grand, c'est-à-dire direct, en termes d'effets d'entraînement et de notoriété un projet comme celui-ci... comme Eurodisney a entraîné beaucoup de logements aux alentours. Je peux vous assurer qu'EuropaCity va entraîner beaucoup de logements, beaucoup de populations et beaucoup de dynamisme. Plutôt que de se dire « est-ce que cela va réussir ? Est-ce que cela ne va pas réussir ? », il faut que l'on ait la volonté que cela réussisse. Aucune entreprise n'est assurée de la réussite d'avance. Mais avec la volonté des élus locaux et de toute la population... je crois que c'est quelque chose qu'il faut pousser. Même si ces

4000 emplois, c'est déjà ça. Il y aura d'autres projets qu'il faudra entraîner dans le secteur. Voilà ce que j'avais à dire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Une autre question ou une autre demande d'intervention ?

Intervenant aulnésien

Bonsoir. Je suis un Aulnésien. Ce projet me va à ravir, parce que j'ai connu un petit peu le problème de l'emploi, malgré O'Parinor Roissy. Il y a beaucoup de jeunes Aulnésiens, qui sont à la recherche d'emploi. Et dans ce genre de domaine, d'ailleurs. Je suis donc un peu surpris par l'opposition du maire d'Aulnay à ce projet. Quand on connaît les chiffres du chômage sur la ville d'Aulnay, je pense que c'est une aubaine pour la jeunesse. C'est cela que je tenais à dire. Je suis engagé dans le milieu associatif également. Il y a énormément de jeunes qui sont à la recherche d'emploi. On nous oppose Paris-Nord, Charles de Gaulle, etc., je pense que ce projet serait un plus. Bienvenue donc à ce projet. J'espère qu'il aboutira.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur.

Guy KAUFFMANN, Conseil départemental du Val-d'Oise

Bonsoir, Guy KAUFFMANN, du conseil départemental du Val-d'Oise. J'ai bien suivi votre raisonnement. J'avais juste une question. Est-ce que ce n'est pas finalement un raisonnement assez statique ? C'est-à-dire que vous tenez compte de ce qu'il se passe un moment donné, un moment où potentiellement le centre ouvre, et effectivement vous regardez les différents effets, mais finalement, dans la mesure où on n'est qu'en 2016 et où on se projette en 2025, on ne raisonne pas sur une part de gâteau fixe, on raisonne sur un gâteau qui va augmenter du fait de la croissance démographique. Et on a fait des petits calculs de coin de table. Si on extrapole la croissance démographique des années passées, on a un potentiel à venir, disons, d'environ 400 000 m² de surface commerciale peut-être à l'horizon 2025. C'était donc cela la question. N'y a-t-il pas une autre discussion complémentaire à avoir, qui est de regarder que cette cannibalisation ne se fait pas déjà dans un marché qui lui-même est en croissance de par tout simplement la croissance démographique qui est très liée à la consommation ? Finalement, est-ce que cannibalisation ne veut pas dire destruction d'emplois, mais plutôt que les emplois vont plutôt se trouver à gauche qu'à droite ? Et après c'est le jeu concurrentiel de savoir si les emplois nouveaux vont se trouver à O'Parinor, à Aéroville ou éventuellement à EuropaCity.

Arnaud DEGORRE, économiste et statisticien

Je vais répondre à la fois à la première et à la dernière intervention, qui insistent sur cette dynamique démographique. Votre remarque est juste. Effectivement, il faudrait être en capacité d'appréhender le changement du contexte global de consommation.

Deux remarques, néanmoins. Le modèle d'EuropaCity s'appuie sur un volume de fréquentation, qui est particulièrement élevé et qui ne peut s'appuyer sur le seul bassin local. En tout cas, il ne pourra pas correspondre au seul gain démographique du bassin local. C'est-à-dire que le volume global de fréquentation prévu par EuropaCity ne peut pas se limiter au seul nombre de nouveaux ménages qui vont s'installer dans un rayon, mettons, de 30 minutes à 1 heure au retour d'EuropaCity. Vous avez raison. Le gâteau bouge, le gâteau grandit, mais il ne va pas grandir aussi vite que ce que nécessite le volume d'activité d'EuropaCity. Localement... Après, tout dépend de la capacité réelle d'attraction de ce centre, au-delà d'un environnement local. C'est-à-dire la logique de ce projet qui est de dire « je ne suis pas qu'un projet régional, je suis un projet national, voire international ».

La seconde remarque, sur les perspectives, démographiques, gardez néanmoins à l'esprit qu'il y a un ralentissement des tendances démographiques, y compris dans la couronne francilienne. Il s'agit d'un très léger ralentissement, mais tout de même d'un ralentissement. Attention, donc, à ne pas rester sur la dynamique des années 90 et du début des années 2000. Il y a des effets de vieillissement et des effets d'atténuation migratoire, qui viennent légèrement atténuer le gain que l'on a pu observer au cours des dernières décennies.

Cela étant dit, votre argument tient tout à fait. Le gâteau va s'accroître. La cannibalisation va donc s'affaiblir de par l'extension globale de la consommation.

Gérard SÉGURA

Gérard SÉGURA, je suis Aulnésien. Ma question est du même ordre. Vous avez appliqué des modèles statistiques qui au moins ont cet intérêt d'éviter le grand écart entre ce que les études très contradictoires ou très contrastées, en fait, ne nous donnaient pas de capacité de juger. En gros vous avez ramené aux deux tiers ou trois quarts ce qui était la maximalisation des résultats, en termes d'emploi par exemple. Ne croyez-vous pas qu'il convient de rajouter à ces modèles statistiques, qui peuvent en effet être un élément de référence, deux ou trois éléments du même ordre que ceux qui ont été cités ici ? Aéroports de Paris a un plan stratégique de développement de 4 milliards d'euros pour les 10 années qui viennent. Nous avons aussi, sur le territoire francilien, 72 gares du fameux futur métro, dont la création et l'ouverture va se faire à horizon de cette même période. Mais sans compter, bien évidemment, tous les chantiers, les tunneliers, les gares... 72 gares, cela veut dire 72 territoires sur lesquels il y aura forcément des investissements en matière de logement, en matière économique. Donc, des éléments qui vont venir se rajouter à l'étude que vous avez faite... Ne doivent-ils pas être pris en considération pour voir un effet soit multiplicateur soit démultiplicateur de ce que nous pouvons aujourd'hui évaluer à partir de l'étude que vous avez faite ?

Arnaud DEGORRE, économiste et statisticien

L'économiste vous dira qu'il a travaillé dans cette étude en équilibre partiel. Effectivement, il ne prend pas en compte l'évolution de son environnement. J'entends votre propos. Néanmoins, je ne perçois pas spontanément ce qui irait au-delà de l'addition. C'est-à-dire que j'entends qu'il y a des choses qui s'ajoutent, et donc de l'investissement qui est présent à travers plusieurs initiatives, mais je ne perçois pas spontanément dans quelle mesure la proximité de ces investissements pourrait démultiplier l'apport marginal de chaque investissement. Je ne peux pas vous dire dans quelle mesure, parce qu'il y a tant de milliards d'euros en plus investis ailleurs, mais à proximité, ceci renforcerait encore les chances de succès d'EuropaCity ou l'intensité en emplois d'EuropaCity. J'entends votre propos, et vous voyez que là, il faut aller assez loin dans les hypothèses pour s'imaginer qu'il y aurait un renforcement parce qu'il y a par ailleurs d'autres démarches. Ce serait beaucoup plus explicite si dans les autres démarches on pouvait faire la démonstration qu'il y a une accessibilité directe à EuropaCity qui est nettement renforcée et qui permet d'attirer des populations qui de toute façon ne seraient pas allées au niveau des autres centres commerciaux. On peut avoir des raisonnements de ce type-là, en se disant : « j'ai une infrastructure de transport qui n'existe pas, qui ne couvrira pas les autres capacités commerciales ». Et donc là, ce ne peut être qu'un gain net, en tout cas un gain net local. C'est-à-dire que je capte une consommation, qui de toute façon est en dehors du Grand Roissy. Mais sur le fait de construire des gares, je ne vois pas en tant que tel ce que cela apporte en plus à la capacité de création d'emplois d'EuropaCity. C'était juste cet aspect-là que je voulais signaler.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. On va peut-être s'arrêter là... Une dernière question, s'il vous plaît, et puis on va passer ensuite à autre chose. Je vous rappelle qu'il y aura une réunion le 28 juin, où on pourra approfondir véritablement toutes ces questions. Il va falloir quand même passer aux prises de parole, sinon on est encore là pour le petit-déjeuner de demain matin.

Intervenant

Bonsoir. Ça va très rapide. Je suis Aulnésien et commerçant à Aulnay. J'ai beaucoup apprécié votre démonstration. J'aimerais juste poser une question concernant la capacité hôtelière. On nous donne des chiffres extrêmement importants. Il faut savoir que ce sont des chiffres proches de ceux de Disney. Je ne sais pas comment on va pouvoir faire en sorte que ce projet fonctionne à la hauteur de Disneyland. Pouvez-vous répondre à cela ?

Arnaud DEGORRE, économiste et statisticien

Je vais revenir sur le propos préalable de l'étude. Il est très important que tout le monde l'ait bien à l'esprit. Ce regard statistique ne se prononce pas sur la viabilité économique du projet. Là, je pense que c'est encore un autre métier que de pouvoir démontrer le fait que ce projet a du sens, qu'il est calibré de façon proportionnée, qu'il y a une offre hôtelière qui va tenir la route étant donnée l'attractivité en termes de fréquentation, etc. Là encore, c'est de l'équilibre partiel, c'est plutôt de dire que les chiffrages ont de façon autonome un ordre de grandeur réaliste. Mais est-ce réellement viable ? Là, je ne me prononce pas.

Vous n'avez pas la réponse dans cette étude. Et je ne vous dis pas que ces emplois ont la certitude d'être faits, parce que le modèle économique est bon. Je vous dis que si le modèle économique se déroule comme le maître d'ouvrage cherche à le faire, effectivement nous pourrions avoir ce potentiel d'emploi.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Une dernière question, puis on passe aux auditions, si vous voulez bien.

Madame...

Aminata KONATÉ, conseillère principale d'éducation à Aulnay-sous-Bois

Bonsoir, Aminata KONATÉ, je suis conseillère principale d'éducation à Aulnay. Je souhaiterais intervenir sur le volet formation, puisque c'est celui qui m'intéresse professionnellement avec mes élèves. Je trouve, pour rejoindre certaines personnes qui ont pris la parole précédemment, que c'est un bon projet à plusieurs titres, notamment sur le volet formation des jeunes. On sait que nos jeunes ont un déficit en termes de formation, ce qui les conduit à un déficit d'employabilité. Et il s'avère qu'il y a beaucoup de métiers porteurs dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration, mais il y a un gros déficit pour pouvoir trouver des gens qui puissent les former. Pensez-vous qu'EuropaCity peut répondre à ce type de questionnement ? J'ai bien compris que c'est un projet à ampleur internationale et pas seulement locale. Mais bon, on prêche aussi pour soi. Je prêche là pour mes élèves, en l'occurrence pour leur formation. Merci.

Arnaud DEGORRE, économiste et statisticien

Brièvement, je pense que votre intervention ouvre le débat sur le registre de l'accompagnement que le maître d'ouvrage propose autour de sa démarche. En tant que tel, un tel projet ne garantit pas l'accès à l'emploi aux populations résidentes. C'est aux uns et aux autres de s'en saisir. Maintenant, je prends note qu'il y a un dispositif dans le dossier du maître d'ouvrage, qui pourrait être activé et qui se fonde sur cette orientation. C'est ici un débat qui dépasse l'économiste et le statisticien. Ce sont les engagements du maître d'ouvrage par rapport à ce que vous jugez être un élément d'opportunité du projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

J'ajoute que le sujet a quand même été abondamment abordé dans les précédentes réunions et que ce n'est pas simplement l'engagement du maître d'ouvrage. Il y a aussi l'engagement de l'ensemble des personnes en charge de l'emploi. Il reste à construire effectivement des dispositifs de qualification, d'élévation générale du niveau de qualification, si j'ai bien compris, de la population et ensuite de professionnalisation. C'est en soi un sujet et cela ne relève pas de votre approche statistique, mais c'est effectivement fait pour maximiser les potentiels que vous avez indiqués et faire que l'on arrive aux niveaux les plus élevés.

Je crois qu'il nous reste à remercier Monsieur DEGORRE pour son travail, pour la qualité de son exposé, à le féliciter pour le travail qu'il a réalisé en un temps extrêmement restreint. Merci Monsieur.

On va passer la deuxième partie. On va commencer par les collectivités territoriales et on va faire un tirage au sort. Le premier à intervenir sera un duo, avec Monsieur VAILLANT et Mme TECHTACH, de Villiers-le-Bel. Le deuxième sera Monsieur Bruno BESCHIZZA, qui est le Président de l'EPT Paris Terres d'Envol. Le troisième sera Monsieur MONANY, qui est le directeur de cabinet de la Mairie de Blanc-Mesnil. Le quatrième sera Monsieur Patrick RENAUD, qui est le Président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Monsieur Arnaud BAZIN conclura cette séance en cinquième.

Le duo de Villiers-le-Bel, si vous voulez bien venir. On vous demande de respecter les délais, parce que là, on est quand même parti pour presque 2h30.

Auditions publiques

Didier VAILLANT, Conseiller municipal délégué à l'Intercommunalité

En faisant un duo, on a séparé le temps en deux. J'espère effectivement que notre contribution permettra d'éclairer la position de la commune de Villiers-le-Bel. Je suis Didier VAILLANT. Je suis conseiller municipal de Villiers-le-Bel, après en avoir été le maire. Djida TECHTACH est première adjointe aujourd'hui et conseillère départementale. Elle va démarrer.

Djida TECHTACH, Première adjointe aux finances, aux commerces et marchés forains à la Marie de Villiers-le-Bel

Merci Didier. Je salue Madame la Présidente et l'ensemble des élus présents ainsi que les habitants, les gens qui suivent ce projet qui a démarré le 17 mars. Je remercie le maire d'Aulnay de nous accueillir ce soir. Effectivement, la commune de Villiers-le-Bel s'est inscrite depuis le départ. On a eu l'occasion d'accueillir la Commission ainsi que les différentes parties prenantes du projet ou non sur notre commune à trois reprises.

Le territoire de l'est du Val-d'Oise a accueilli depuis les années 50, de 1955 à 1975, une grande vague de construction de logements, que ce soit sur notre ville, Villiers-le-Bel, que ce soit sur les villes de Garges-lès-Gonesse, de Sarcelles, de Goussainville... On a vu leurs populations, depuis ces années-là, se multiplier, à travers la construction de logements. En revanche, malheureusement, les infrastructures n'ont pas suivi.

L'essentiel des logements construits, probablement qu'Aulnay-sous-Bois se retrouve dans la même configuration, sur la ville de Villiers-le-Bel, constitue (à 50 %) de logements sociaux aujourd'hui. Sur l'ensemble du territoire, on est pratiquement à 80 % classés dans une zone de géographie prioritaire dans le cas de la politique de la ville.

Nos villes sont des villes populaires avec de très faibles revenus. On peut le voir au niveau des qualifications. Elles ne sont pas très élevées. Et le taux de chômage reste très élevé sur le territoire. Notre territoire est également enclavé. On a construit des logements et non des infrastructures, comme je l'indiquais tout à l'heure. Aujourd'hui, pour pouvoir se rendre à Paris et sur une plate-forme aéroportuaire, qui se trouve à 15 minutes à vol d'oiseau, nous avons un seul RER, qui est le RER D quand il fonctionne bien.

La zone aéroportuaire comme je l'ai indiqué est à 15 minutes... malheureusement, les emplois, ce ne sont pas les gens du territoire qui en sont bénéficiaires. On s'éloigne pratiquement jusqu'à l'Oise.

L'aménagement du triangle de Gonesse, la création de la Ligne 17, Nord, comme cela a été rappelé également... Et nous attendons également la liaison du barreau de Gonesse, la liaison avec le RER B qui nous permettrait d'arriver à Villepinte. Ce sont des projets essentiels pour le désenclavement et l'équilibrage concernant le ratio emploi et habitants.

EuropaCity pour nous, en tout cas, depuis le début est une locomotive pour notre territoire. Dans le cadre du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse. Et ce n'est qu'un projet, parce que sur le territoire, sur le Triangle de Gonesse, il n'y a pas le que le projet EuropaCity, puisqu'il n'occupera que 80 hectares sur tout le Triangle de Gonesse.

L'aménagement du triangle de Gonesse et des infrastructures de transport ne sont que des mesures de rattrapage par rapport à ces territoires qui, je le disais, depuis les années 50... On a construit de logements, mais malheureusement sur de grands projets, on a été un petit peu oubliés.

Il y a dans le cadre de ce projet de l'emploi, de la formation. Nous sommes aussi sur des territoires où nous avons des jeunes. Villiers-le-Bel a aussi connu des moments difficiles depuis 2007. Villiers-le-Bel est une ville extrêmement jeune. Nos jeunes subissent des discriminations. Je suppose que sur votre territoire également. La crise sociale est là. Et on nous enferme de plus en plus dans nos banlieues.

C'est en tout cas un projet que nous soutenons avec l'ensemble des élus. Monsieur le maire n'a pu être présent aujourd'hui. Il est pris par d'autres engagements... Nous soutenons bien évidemment ce projet dans le cadre de l'aménagement du Triangle de Gonesse.

Didier VAILLANT, Conseiller municipal délégué à l'Intercommunalité

Mme la Présidente vient de me rappeler que l'on avait sept minutes. Il me reste donc 1 minute 45. Je vais essayer de synthétiser mon intervention.

L'aménagement du Triangle de Gonesse est pour nous un problème d'aménagement du territoire. Depuis des années, on se bat pour désenclaver notre territoire. On se bat pour créer du développement économique. On se bat pour qu'il y ait des moyens de transport. Et ce qui a été arrêté au SDRIF, notamment l'aménagement du Triangle de Gonesse, est pour nous, comme l'a dit Djida TECHTACH, le complément de ce qui n'a pas été fait il y a une vingtaine d'années. Dans toutes les autres villes qui ont connu du développement de ce type, notamment dans les villes nouvelles, il y a eu du transport, des zones d'activité économique ont été installées. Chez nous, cela s'est fait de manière diffuse. Aujourd'hui, l'aménagement du Triangle, avec la locomotive EuropaCity, c'est véritablement, je le pense du moins pour ma part, le remboursement de tout ce qui n'a pas été fait pendant des années.

Les discours qui consistent à dire « vous n'avez pas une jeunesse assez qualifiée, donc on ne crée pas d'emplois chez vous, il n'y a pas les moyens de transport, donc ce n'est pas la peine de développer des zones d'activité économique », je dirais qu'à l'heure d'aujourd'hui, notre combat à nous est de briser cette spirale ». Il faut absolument que l'on accompagne... Des efforts sont faits dans le domaine du logement, à travers l'ANRU. 1 milliard d'euros a été mis sur la rénovation urbaine : Sarcelles, Garges, Gonesse, Villiers-le-Bel. Il faut aujourd'hui, si l'on veut que ces quartiers s'en sortent, que le même travail soit fait dans le cadre du développement économique.

J'ai dépassé de 21 secondes... Avant que la présidente me rappelle à l'ordre... Pour nous, oui, nous sommes favorables à ce projet. EuropaCity est la locomotive du triangle de Gonesse. Nous attendons beaucoup de l'aménagement du triangle.

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur Bruno BESCHIZZA, qui est président de l'établissement public Paris Terres d'Envol. C'est à vous. Vous avez 7 minutes.

Bruno BESCHIZZA, Président de l'EPT Paris Terres d'Envol

Très rapidement, parce que l'on ne va pas rentrer à nouveau dans des querelles de chiffres d'experts. Je souhaiterais seulement expliquer à l'assemblée pourquoi 6 maires aussi différents que ceux qui composent ce territoire Paris Terres d'Envol, Aulnay qui est au centre, qui s'est associé à la ville du Blanc-Mesnil, Drancy, Le Bourget, Dugny et de l'autre côté Sevran, Villepinte, Tremblay-en-France... Pourquoi unanimement, au Conseil des territoires, le 21 mars, les 72 élus ont voté un vœu et à partir de là ont mandaté pour faire ces études ?

Il faut bien comprendre que l'on parle tous de nos territoires avec nos tripes. On est élu. Et même lorsque l'on est opposé, on comprend l'autre. Et je regarde Madame la Présidente du conseil départemental... Mon prédécesseur a parlé de l'arrivée des huit gares sur le territoire, d'un site de remisage. Mais il est vrai que ce projet en l'état nous est apparu hors-sol par rapport, effectivement, à tous ces germes sur nos territoires. La présence de la SGP, massive, et cela répond peut-être aux questions de Madame sur les emplois, la formation et l'insertion. Mais aussi des projets structurants : Tremblay-en-France avec le site Aérolians, le projet du Colisée qui mêle culture et sport. Et nous sommes en débat de compétitivité sur un PPP. De l'autre côté, nous avons le Bourget Dugny, avec un pôle qui explose en termes d'aéronautique. Nous avons, j'ai oublié, Villepinte, avec un parc des expositions. Et cela ne se passe pas contre les autres puisque, je regarde Patrick RENAUD, dans d'autres instances nous travaillons ensemble. Mais on peut comprendre que l'on ne pouvait pas accepter en l'état, sans qu'il y ait de débats d'opportunité, que ce sujet arrive hors-sol et se greffe, parce que la crainte, et le mot a été utilisé, c'était la cannibalisation. Mais là encore, nous sommes élus. Nous ne sommes pas experts. Donc nous avons voulu, parce que c'est aussi une philosophie personnelle de considérer que la vérité révélée, on se place sur un autre plan, c'est beaucoup plus spirituel, en politique j'aime bien étayer, confronter, comparer. Dans ce cas-là, nous avons demandé à d'autres experts de travailler, sous forme d'un cahier d'acteur. Ces travaux sont publics aujourd'hui. Ils sont sur Internet. Ils seront formatés sous forme d'un cahier d'acteur avec des annexes. Donc, pour contribuer au débat. Et c'est le maître mot. Je l'ai dit, il n'y a pas de position dogmatique. Si demain, tous les territoires sont gagnants, tant mieux pour tout le monde. Sauf que pour le moment, le doute est légitime de la part des élus que nous sommes, qui représentons nos populations. Légitime, parce que l'on parle d'une nouvelle destination touristique ou de loisirs, dit « retailtainment center »... Il serait deux fois plus grand que le plus grand centre similaire en Europe, qui exploite une zone de chalandise comparable. Cela veut dire quoi globalement ? Que sur 470 000 mètres carrés, 230 000 correspondent à 600 commerces. « 600 commerces », je voudrais savoir d'où viendraient les enseignes nouvelles par rapport à ce que l'on a aujourd'hui.

Hypothèses de fréquentation très ambitieuse. Je ne refais pas l'expertise. Je donne les chiffres qu'un élu peut retenir et sur lesquels il peut être légitimement interrogé : 31 millions de visiteurs, 6 millions de touristes, 25 millions de visiteurs. 25 millions de visiteurs, ce sont déjà ceux qui sont en Île-de-France. S'ils vont là, ils ne vont pas autre part. On peut se poser la question de savoir d'où ils viennent. Là encore, je ne réponds pas. Je me donne le droit, effectivement, de me poser la question et de parler de cannibalisation. On s'est posé la question du transport. On vit en Seine-Saint-Denis, on se transporte en Seine-Saint-Denis, on va travailler en Seine-Saint-Denis, à Paris ou à Roissy quand on parle de bassin. Effectivement, EuropaCity s'est basé sur une hypothèse que 46 % des 31 millions de visiteurs iraient en transport en commun. On sait grosso modo, aujourd'hui, que partout où cela existe, il n'y a que 25 % des personnes qui voyagent en transports en commun. On peut donc se poser légitimement la question de savoir comment les choses se passeront, parce que très vite, pour nous, on ne peut pas avec une moyenne de 35 000 véhicules par jour, qui vont accompagner l'arrivée d'EuropaCity, comprendre comment notre département pourra être libre de circulation. Un chiffre, que l'on a aussi donné : 390 camions de livraison par jour. Là encore, vous voyez l'état de nos routes. Si on ne réfléchit pas ensemble et que l'on amène peut-être des solutions, ce n'est pas après, lorsque l'aménagement aura été fait, que l'on se posera la question. On a la même démarche avec la Société du Grand Paris, quand on parle de l'arrivée des gares.

Il me reste combien de temps, Madame la Présidente ?

Intervention hors micro

Bon, pour faire beaucoup plus rapide... bien sûr, quand on parle de cannibalisation, on parle des sujets transport et emploi. Si EuropaCity attire autant de monde que nous le disons, qu'il est écrit, 75 % de son chiffre d'affaires, soit 1,5 milliard d'euros sera issu d'un immense effet de substitution. C'est ce que nos experts ont appelé « cannibalisation ». Effectivement, on peut multiplier les experts et donner des chiffres différents, mais je ne crois pas dans ce domaine-là à la génération spontanée.

La démarche pour nous, qui était de dire « on amène la contradiction », même si l'équation ne peut pas être parfaite, parce que je rejoins finalement mon prédécesseur, entre-temps il y aura eu par l'arrivée de la SGP et d'autres éléments, des éléments qui modifieront les équations. Mais on ne peut pas considérer que cela n'aura pas d'impact sur nos commerces de proximité. Grosso modo, dans ce qui m'est donné, 680 millions d'euros sur les centres commerciaux, dont 250 millions au détriment des équipements situés à moins de 10 minutes, 80 millions d'euros sur les surfaces spécialisées, type Conforama, Go Sport, Kiabi, 240 millions sur les commerces de centre-ville, dont 10 millions rien que sur les commerces de Gonesse, Blanc-Mesnil, Drancy et Aulnay-sous-Bois, 100 millions sur les équipements de loisirs à proximité.

Tout cela, non pas pour conclure ce soir comme vous disiez, mais nous voulions que ces chiffres-là soient amenés en plus dans le débat. On est dans un débat public. On peut respecter un AMO, mais considérer qu'il n'a pas la vérité révélée et que ces chiffres-là doivent être livrés aux habitants de nos territoires, aux acteurs de nos territoires, aux associations de territoires pour qu'ensemble, à la fin, ils émettent, eux, même si c'est vous qui l'émettrez un avis en leur nom propre sur l'opportunité de l'arrivée de ce projet.

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Je vous rappelle néanmoins, Monsieur BESCHIZZA, que nous n'émettrons pas d'avis. Nous ne ferons qu'un compte rendu de tout ce qui s'est dit, ce qui est quand même assez différent.

Monsieur MONANY, qui représente, je crois, la ville du Blanc-Mesnil... Il est parti. C'est donc Monsieur Patrick RENAUD, Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Allez-y.

Patrick RENAUD, Président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

Je vais essayer d'être court.

J'ai entendu avec beaucoup d'intérêt l'intervention de Monsieur Bruno BESCHIZZA, qui a dit « ce sont huit communes différentes. Vous voyez, c'est extraordinaire, on est tous d'accord ». Et bien nous, on est 42. On est tous d'accord. Et de tous bords. Je n'ai pas besoin d'un cabinet pour faire le décompte. On vous bat ! Il est vrai que l'on a un nombre d'habitants correspondants. On est à peu près 350 000. Le problème que l'on a, c'est qu'effectivement, sur nos deux départements qui nous ont rejoints, une partie de Seine-et-Marne qui nous a rejoints (c'est la partie que nous avons dans le Val-d'Oise), on est les plus pauvres du département. Je pense que

notre président en parlera tout à l'heure, on est décroché par rapport aux autres. Tout à l'heure, j'entendais que vous aviez huit gares sur Terres d'Envol. Nous, on a failli en avoir zéro, comme d'habitude. Il a fallu que l'on se batte avec beaucoup d'entre nous avec Christian BLANC pour obtenir cette gare. On l'a obtenu, parce qu'il y avait des projets. On n'a pas de projet, on n'a pas de gare. Et on n'a jamais rien. Je vous rappelle que l'on a discuté aussi avec Villepinte et Tremblay, parce que l'on s'entend bien malgré tout, dans un CDT, pour laisser la gare à Villepinte et ne pas la mettre à Roissy. On a fait ces efforts-là. On a toujours accepté vos projets. Toujours. Le CDT, on acceptait tout ce que tu viens de dire. Je me suis engueulé avec le maire de Sarcelles, parce qu'il y avait un projet correspondant avec Tremblay. J'étais écartelé. J'ai joué le jeu avec vous.

Et là on sent bien qu'il y a un côté de l'autoroute qui dit « nous, on n'a pas besoin de vos projets, on a tout ce qu'il faut », et puis nous à chaque fois, on reste, excusez-moi, « les fesses dans l'eau ». Ce n'est plus acceptable aujourd'hui. Tout à l'heure, j'étais très content que tu parles de ta ville, Madame aussi de votre ville. Parce que c'est vrai, ce sont des villes difficiles. Elles nous ont rejoints. Elles nous rejoignent, évidemment, avec des communes plus petites, disons quelques-unes très peu aisées, d'autres aussi très pauvres. Et on se dit qu'il y a un projet dans la corbeille de la mariée. Et ce projet, vous n'en voulez pas. Mais nous, on s'est marié, il y a une dote. Et la dote est importante. On l'a acceptée avec la mariée. Donc, il faut aussi que vous acceptiez cela. Parce que l'on ne s'en sortira pas. Ce n'est pas avec la ville de Roissy, qui a 3000 habitants, que l'on va nourrir 350 000 habitants. C'est impensable. Il va donc falloir que l'on remette de l'ordre, que l'on se dise que d'un côté l'autoroute il est un peu normal que l'on ait quelque chose.

On est évidemment tous favorables à ce projet. Il y a 1 contre sur 105. Cela arrive. Mais on a quand même 104 pour, ce qui est énorme. On n'est pas loin de 100 %. Peut-être que le 105^{ème} va avoir peur et votera avec nous la prochaine fois...

Ce que je voulais vous dire aussi... grands projets pour le tourisme... On a parlé d'hôtels. Ma commune de Roissy, 2500 habitants, 6000 chambres d'hôtel. Il faut continuer. Ce sont vraiment de grands rapports. Il faut aussi que l'on soit une ville de tourisme, enfin avec vous une agglomération de tourisme, de tourisme d'affaires. Nous allons le faire, avec vous, Bruno, avec Villepinte, avec vous. Mais il faut aussi que ce soit un tourisme différent pour que l'on puisse remplir tous les hôtels que l'on a. J'entendais tout à l'heure qu'il est difficile de remplir des hôtels. Mais regardez la coupe d'Europe... il n'y a personne dans les hôtels de Roissy. Pourquoi ? Parce que les tour-opérateurs ont multiplié les prix par trois. Évidemment, ils ne vont pas là. Mais s'ils avaient été raisonnables, il serait plein. Remarquez, ils sont pleins, parce qu'il y a Eurosatory qui remplit les hôtels en ce moment. Il y a quand même des compensations. Je veux dire que sur le tourisme, cela nous apporte beaucoup.

Je voudrais faire une remarque. Tout à l'heure, quelqu'un parlait de logements. Bien sûr que l'on va faire des logements. On ne peut pas en faire en zone de bruit dans le Val-d'Oise. C'est un des handicaps que l'on a. Par contre, au nord, on va faire 10 000 logements. Et les 10 000 logements vont engendrer des emplois. Ils vont permettre aussi à des gens de venir plus près pour obtenir ces emplois dans ce que vous êtes en train de créer. Et puis, également, Aéroville, avec mes amis de Tremblay, on était pour. Certains d'entre vous étaient contre. Est-ce que vous avez souffert d'Aéroville ? Il y a 2000 emplois aujourd'hui. J'ai cru comprendre que certains disaient que cela ne marchait pas. J'ai été voir le directeur. Il fait 16 % de progression par an. Il y a beaucoup de boîtes en France qui voudraient faire pareil. Quelque part, donc, il faut faire attention. Il ne faut pas trop dénigrer. Il faut aller regarder ce qui se passe. Ils n'ont pas détruit beaucoup d'emplois.

Ensuite, il y a la culture. Notre secteur n'est quand même pas le plus culturel de l'Île-de-France. Cela va nous faire du bien. On va pouvoir avoir des choses un peu différentes. Alors on a créé un musée. Il y a aussi de très belles choses. Notre président en parlera peut-être tout à l'heure. Mais ces compléments que l'on nous offre ici vont être extraordinaires pour toutes nos populations.

Je voulais dire à Bruno que la ville la plus proche du projet, c'est la tienne, avec tes 100 000 habitants. Et je suis sûr que tes habitants vont profiter plus que d'autres de mon agglomération. Alors, n'aie pas peur, je pense que l'on travaillera ensemble dans le futur. Je sais que tu n'as pas peur... mais nous travaillerons dans le futur ensemble, avec ton accord et l'accord de tous les maires. On va relancer ensemble, dès septembre, l'Association des collectivités du Grand Roissy, qui permettra de nous apaiser ensemble, de travailler ensemble pour le bien de tous nos habitants.

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est à vous, Monsieur le Président.

Arnaud BAZIN, Président du Conseil départemental du Val-d'Oise

C'est compliqué, pour moi, après le président RENAUD. Il a dit l'essentiel... Je vais quand même revenir sur deux ou trois points, Madame la Présidente, quand vous avez introduit les débats, vous nous avez expliqué que nous devions examiner l'opportunité du projet EuropaCity sur le territoire du Triangle de Gonesse. Malheureusement, toutes les réunions auxquelles j'ai assisté, au moins dans les débuts, ont plutôt été axées sur l'idée d'urbaniser le Triangle de Gonesse, avec une volonté de préserver les terres agricoles. En tout cas, c'était l'essentiel des interventions au début. Il faut quand même rappeler, encore une fois, que l'urbanisation du triangle de Gonesse est une décision acquise dans le cadre d'un processus démocratique, long, compliqué et qui a abouti à cette décision de faire. Et de toute façon, on va urbaniser le Triangle de Gonesse.

Ensuite, la question agricole qui est venue sur le terrain à cette occasion aurait pu faire l'objet d'une étude un peu plus approfondie. On aurait pu se pencher d'un peu plus près sur cette question, parce que le maintien d'une activité agricole dans un corridor aéroportuaire, ce serait une spécificité française. Une de plus, vous me direz, mais quand même... J'avais dans la réunion de démarrage de nos travaux rappelé que sur 20 aéroports internationaux, les 20 premiers, 15 ont urbanisé leur corridor aéroportuaire, quatre ne l'ont pas fait pour des raisons géographiques pures (présence d'un bras de mer, d'une grande forêt ou d'une montagne), le cinquième, c'est le sujet dont nous parlons aujourd'hui.

Voilà pour ces quelques rappels. Je me suis penché, en préparant cette intervention, sur le terme d'opportunité, Madame la Présidente. J'ai regardé le dictionnaire pour être certain de ne rater aucune subtilité de la formule. « Est opportun ce qui convient à un temps donné, en un lieu donné et avec des circonstances données ». Le temps que nous vivons actuellement est un temps de déclin économique pour notre pays. Je crois que personne ne peut dire le contraire. Nous cherchons partout des projets porteurs pour nous relancer, pour exister. Et notamment au plan international, où notre pays est en perte de vitesse. Les investissements, malgré un petit début de reprise économique et de croissance, sont en berne. C'est la consommation qui est le petit moteur actuel. Les investissements privés, eux, sont vraiment très mal. Quant à l'investissement public, il a été assassiné récemment par les restrictions budgétaires imposées aux collectivités par l'État pendant même qu'il nous imposait des dépenses de fonctionnement obligatoires, un peu aux communes et énormément aux départements. Quand l'investissement privé est malade et que l'investissement public est en panne sévère, ne doit-on pas examiner l'opportunité d'un investissement exceptionnel ? J'y reviendrai.

L'opportunité en termes de lieu... Tout a été dit par mes collègues, conseillère départementale, président de comité d'agglomération. Où sommes-nous ? Nous sommes sur un territoire du Val-d'Oise, qui a trois des quatre communes les plus défavorisées socialement au regard des paramètres du fonds de solidarité de la région Île-de-France. Où sommes-nous ? Nous sommes à côté de Villiers-le-Bel. Qui a oublié les émeutes de 2007 ? Elles ont été rappelées tout à l'heure. Qui a oublié le rôle que la gravité de la situation sociale sur ce territoire a joué, pour que l'État dans le cadre du Grand Paris accepte, en effet, que l'on prévoie une station du métro de la Ligne 17 du Grand Paris sur notre territoire ? On n'est vraiment pas n'importe où.

Les circonstances... On s'inquiétait tout à l'heure de la question des transports, mais les circonstances, aussi, sont éminemment favorables à un tel projet. La Ligne 17, que nous avons obtenue, je n'y reviens pas. La préfiguration du barreau de Gonesse pour lequel nous n'avons renoncé à rien et que nous remettons sans cesse sur la table. La préfiguration Le bus à un haut niveau de service ouvrira à la fin de cette année. C'est une maîtrise d'ouvrage déléguée du conseil départemental du Val-d'Oise. L'Avenue du Parisis... nous avons inauguré le « BIP », une partie de l'ensemble qui va relier l'autoroute A1 à la RN1. Et nous allons bientôt, avec l'appui de la région, relancer complètement la partie Avenue du Parisis. Tous ces éléments sont des éléments de circonstance en matière de transports extrêmement importants. D'autre part, sur une échelle de temps plus longue, une autre circonstance mérite d'être prise en compte. C'est l'évolution des modes de consommation. On le voit, avec le numérique, les choses changent à toute vitesse. Il est naturel et même salutaire qu'un grand opérateur se penche sur cette question et investisse dans un laboratoire grandeur nature de la consommation du futur. Enfin, troisièmes circonstances, un porteur de projets qui amène 3 milliards et 100 millions d'euros au minimum, aujourd'hui. C'est une circonstance éminemment favorable et absolument unique à mon sens.

Opportunité économique... On peut s'envoyer à la figure des études qui vont être divergentes. Il y a celle du maître d'ouvrage. On peut la critiquer. On doit la critiquer. On est là pour ça. Il y a celles des opposants, qui sont essentiellement les collectivités, mais aussi évidemment de grands propriétaires de parc d'activités du même style. Pour tout vous dire, je ne suis pas trop inquiet pour eux. On a regardé avant de venir le résultat net d'Unibail : 1 milliard d'euros pour l'année passée. Celui d'Emerson : 918 millions d'euros. Ces gens-là, quand même, normalement ne devraient pas se sentir si mal en subissant un impact de concurrence. Opportunité pour notre territoire, opportunité économique de capter ce projet. Parce que ce projet se fera où il est prévu aujourd'hui ou il ne se fera pas sur notre territoire national. Il se fera peut-être à Bruxelles, peut-être à Francfort, plus tard et pas chez nous. Cette opportunité-là, franchement, je ne vois pas comment nous pourrions la laisser passer.

C'est un objet unique que nous avons là. Il faut avoir l'honnêteté de dire que dans huit ans, il est bien difficile de savoir quelle sera la dynamique du territoire. Moi, je fais un acte de foi en pensant qu'elle sera favorable, tant en

Seine-Saint-Denis qu'en Val-d'Oise. Mais, aujourd'hui, on ne peut pas s'envoyer des chiffres à quelques centaines d'emplois créés ou détruits près.

Ce qui ressort des études que nous avons fait faire, c'est que l'impact sera faible sur les centres-villes et qu'il y aura un impact sur les grands centres commerciaux. Cela, personne ne peut le nier. Mais il y a eu ailleurs des projets importants, même sinon de cette taille-là, qui n'ont pas vu fermer le moindre centre commercial dans notre pays. Cela mérite, aussi, d'être souligné.

Enfin, et pour conclure, parce que je vois que le temps défile, vous êtes 8 maires différents à vous opposer au projet. Je respecte cette position. Chacun défend son territoire. Il y en a 42 dans notre département. Il y a surtout un conseil départemental unanime dans toutes ses décisions sur le sujet depuis qu'il est apparu, droite et gauche confondue. Vous avez huit gares sur votre simple territoire. Il doit y en avoir une vingtaine en Seine-Saint-Denis. Il y en a une dans le département du Val-d'Oise. Comme Patrick RENAUD, j'ai envie de dire : « pitié, Messieurs, quand même ! » Et ce site ne sera pas du tout hors-sol. Il arrive dans un projet de territoire validé déjà dans nos contrats de territoire, dans le cadre du Grand Paris. Et quand on commence quelque chose, il y a bien un moment, en effet, où ça commence, où il n'y a encore rien. C'était le cas dans bien des endroits, certainement ici. Eh bien, demain, nous voulons un beau projet pour notre département. Il le mérite. Et c'est encore une fois le seul projet du Grand Paris dont va bénéficier le Val-d'Oise, projet pourtant que nous finançons comme vous tous à travers les impôts de nos contribuables et de nos entreprises. Que ce projet ne se fasse pas et ce serait une révolution dans le département du Val-d'Oise. Et la colère de tous les habitants et de tous les élus du Val-d'Oise sera énorme, n'en doutez pas !

Je vous remercie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On va passer à la deuxième partie. Ce sont maintenant les associations et les partis politiques, dans cet ordre : Vincent GAYRARD, pour le Collectif du Triangle de Gonesse, Pierre-Jacques CASTANET, membre du Conseil d'administration du MEDEF 93-94, Moussa CAMARA, membre d'Agir pour réussir, Claudine PARAYRE, Porte-parole de la COSTIF, François DELCOMBRE, représentant d'Europe Ecologie les Verts Val-d'Oise, Hervé SUAUDEAU, membre de l'association Vivre mieux ensemble à Aulnay-sous-Bois, Marwan CHAMAKHI, Vice-président de l'association Eurêka.

Le premier est Vincent GAYRARD pour le collectif du Triangle de Gonesse. Vous avez 7 minutes.

Vincent GAYRARD, Collectif du Triangle de Gonesse

Bonsoir, Vincent GAYRARD, amis de la terre Val-d'Oise, j'interviens donc pour le Collectif du Triangle de Gonesse.

Je vais articuler mon intervention autour de deux aspects : la forme du débat public, puisque quelque part on fait le bilan de ce débat, et des sujets de fond.

En ce qui concerne la forme, nous remercions la CPDP pour la qualité de l'organisation de ce débat, pour la qualité des échanges. Nous lui savons gré également d'avoir posé le débat en termes d'opportunités. Alors, je ne vais pas faire l'exégèse du terme opportunité, mais pour nous, opportunité veut dire : oui ou non, ce projet est-il bien ? Et ce n'est donc pas un exercice de construction, comme le souhaitait le maître d'ouvrage.

Nous avons quelques regrets en termes de distribution et de présentation des documents écrits et des vidéos, qui ont été essentiellement ceux du maître d'ouvrage, à l'exception de ce soir où les cahiers d'acteurs des autres parties prenantes de ce débat n'ont pas été distribués, mais sont à la disposition à l'entrée. Nous nourrissons également quelques regrets concernant la place réduite laissée à la contre-expertise dans certains débats, dans certaines réunions et dans certains ateliers. Mais malgré la pression qu'a pu exercer le maître d'ouvrage sur ce débat, il a quand même été de bonne qualité.

Sur le fond, maintenant, j'interviendrai sur trois points. Je vais intervenir sur l'emploi, mais cela a été l'objet de la première partie de la réunion. Je ne vais donc pas trop tarder. Je vais intervenir sur l'environnement, bien sûr, qui a été totalement exclu des interventions faites jusqu'à présent. Enfin, j'interviendrai sur les fonds publics.

En ce qui concerne l'emploi, évidemment, ces éléments ne prennent pas en compte ce qui a été présenté par l'expert mandaté par la CPDP. Je voudrais juste, quand même, revenir sur quelques éléments qui étaient intégrés à l'étude Sémaphores, qui a servi à établir les promesses du maître d'ouvrage. Dans l'étude Sémaphores, lorsqu'on l'analyse et la lit précisément, il est dit que pendant la phase de construction, 12 600 emplois seront mobilisés et non pas 4000. 12 600, cela provient tout simplement de 4200 par an x 3 ans. Quelque part, il y avait une certaine incohérence dans ces chiffres. Cette ineptie, d'ailleurs, a été rapidement relevée par le maître

d'ouvrage qui a réduit ce nombre d'emplois à 4200. Je vais passer rapidement là-dessus, parce qu'il y a quand même un certain consensus sur le fait que cela ne génère pas 4200, mais plutôt entre 2000 et 3000. Il suffit de regarder les chiffres d'emplois créés par la construction des principaux équipements de même nature. Concernant les emplois en phase d'exploitation, de la même façon, le chiffre de l'étude Sémaphores s'est dégonflé. On était à 10 500, nous, Mme LORTHIOIS, experte en matière d'emploi, en additionnant les emplois générés par le commerce, les loisirs, la culture et l'hôtellerie, nous arrivons plutôt à un total aux alentours de 8000 à 9000. Bien évidemment, ces 8000 à 9000 sont des emplois bruts et ne prennent pas en compte les emplois qui seraient détruits. Si on prend en compte les emplois qui seraient détruits, effectivement on a de chiffres. Il y a le chiffre de ce soir qui est autour de 7000 emplois nets et le chiffre de McKinsey qui est plutôt autour de 1400 emplois. On est en tous les cas très loin du « 11 800 emplois » qui avait été annoncé par le maître ouvrage tout au long du débat.

Quelques mots sur la qualification. Ce sujet sera développé par Mme LORTHIOIS lors du prochain débat...

Je vais parler environnement. Nous avons demandé à un expert, qui est le fondateur du bureau d'études Tribu, de nous donner ses impressions sur les aspects énergétiques du projet. Il en ressort deux choses. Les consommations énergétiques ont été construites et calculées sur la base de bâtiments très performants, alors que les vues architecturales nous présentent des bâtiments bardés de verre, d'ouverture, qui sont très jolis, mais très énergivores. Il y a donc une totale incohérence dans le calcul des consommations d'énergie. En ce qui concerne la production d'énergie, de même, il y a un empilement de moyens de production locaux (biomasse, géothermie), certes très vertueux, mais de façon totalement déconnectée du territoire, ce qui fait que la mise en œuvre de ces moyens de production est totalement aléatoire. Ces deux impressions, ces deux choses, ont été confirmées par l'ADEME, l'Agence de maîtrise de l'énergie, qui était présent à la réunion. Les éléments chiffrés de consommation d'énergie... Le projet de production d'énergie et a priori complètement utopiste.

Qu'en est-il des émissions de gaz à effet de serre, qui est aussi un élément très dimensionnant du projet est un enjeu de ce projet ? Les émissions de gaz à effet de serre devaient faire l'objet d'un atelier énergie-environnement, mais le maître d'ouvrage n'a finalement apporté que très peu de données à ce sujet-là. En particulier, on ne sait pas quelle quantité de gaz à effet de serre va émettre le projet. Le maître d'ouvrage ne nous a pas donné d'information. Il faut donc se reporter à l'étude qui a été faite pour la ZAC, pour constater que ce projet émettra plus de 200 000 tonnes de CO₂. 200 000 tonnes, c'est l'équivalent d'une ville de 50 000 habitants. Ce projet équivaut donc à des émissions de gaz à effet de serre de 50 000 habitants. Alors que la COP 21 s'est tenue il y a quelques semaines, à quelques kilomètres de là, que l'ensemble des territoires, des régions, des départements essaient de limiter leurs émissions de gaz à effet de serre, ici on les accroît de 200 000 tonnes.

S'agissant des fonds publics, nous avons posé une question sur le montant des fonds publics qui étaient alloués, puisque l'on a vu que 685 millions de fonds publics étaient en théorie octroyés à la création de la ZAC. Nous n'avons pas eu de réponse. Nous ne savons pas à quoi correspondent ces 685 millions. Nous savons simplement que la gare du Triangle de Gonesse n'est pas incluse et qu'*a priori* une partie de la Ligne 17 n'est pas non plus incluse. Si on fait la somme de l'ensemble des équipements qui vont être construits pour ce projet, on arrive à plus de 1 milliard de fonds publics. 1 milliard de fonds publics pour quelques milliers d'emplois créés, pour plus de 200 000 tonnes de CO₂ émis pour l'urbanisation de 80 hectares des meilleures terres de France. Cela paraît beaucoup. Et on se pose légitimement la question de l'attribution et de l'emploi raisonné des fonds publics pour ce type de projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Maintenant, Monsieur CASTANET, qui représente le Medef.

Pierre-Jacques CASTANET, membre du Conseil d'administration du Medef

Mesdames messieurs, l'intérêt d'un débat public, c'est au moins que tout le monde peut s'exprimer. Et là, ça allait avoir un contraste terrible, parce que ce n'est pas trois points que je vais vous développer. C'est seulement un point. Nous, Medef, à ne pas confondre avec le Medef national, nous sommes un Medef territorial. Nous regroupons les entreprises de toutes les professions et de toutes les branches de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Nous avons pour ambition de représenter, de défendre l'ensemble de ces entreprises de ces territoires. Et nous avons un seul credo, qui est celui du pragmatisme. Nous sommes des gens pragmatiques. Nous avons en face de nous un projet qui est mobilisateur, qui est structurant, qui s'inscrit dans la durée, qui manifestement va créer des emplois. Alors, on peut se battre sur le nombre d'emplois. Mais comme je vous disais, on est pragmatique. Ce sera toujours mieux que ce qui existe aujourd'hui. À partir de là, on ne peut qu'être favorable à ce type de projet, d'enjeu, qui en plus, au-delà des aspects économiques, va donc profiter à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Et ceci est important, parce que nous, Medef, représentons toutes les entreprises, que ce soit les grandes entreprises, mais surtout le tissu des petites et moyennes entreprises. Nous savons que ce type

de projet est structurant en ce sens qu'il va pouvoir effectivement renforcer à la fois les moyens de transport et peut-être aussi, et c'est quand même assez important, il faut le dire, redonner une image novatrice, une image attractive à un territoire qui malheureusement ne l'a pas assez souvent. C'est la raison pour laquelle il est très bien de pouvoir réfléchir, que l'on puisse avoir des batailles d'experts. Nous, ce que nous disons, c'est qu'il s'agit d'une opportunité. Et en bon chef d'entreprise que je suis et en bon chef d'entreprise que nous sommes, nous disons : « nous prenons ».

Merci à vous de votre attention.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur CAMARA, Agir pour réussir.

Moussa CAMARA, membre d'Agir pour réussir

Bonsoir. Moi j'interviens ce soir, parce que j'ai entendu parler du projet il y a très peu de temps. Je suis originaire du 95, de Cergy-Pontoise. Et un projet comme cela dans mon département, je me dis qu'il doit à un moment nous interpeller et faire en sorte qu'à un moment donné, un projet comme cela, on puisse y participer.

Aujourd'hui, avec la situation dans nos quartiers, le chômage qui est assez élevé, un projet qui arrive dans notre département, on doit le regarder, on doit essayer de contribuer pour participer à ce projet-là. Un certain nombre d'emplois ont été cités. 11 000 emplois. Aujourd'hui, même 1000 emplois, pour nous qui faisons partie de ces territoires où le chômage est élevé, où il n'y a pas d'évolution et d'avenir, c'est pour nous un projet important. Maintenant, on reste vigilant pour que la création de ces emplois puisse bénéficier aussi aux habitants de ces territoires concernés.

Je pense qu'à un moment donné, il y a l'entrepreneuriat, il y a toute une génération dans nos quartiers qui se lance aujourd'hui dans l'entrepreneuriat, qui veut créer son activité, son propre emploi. Avoir un projet comme EuropaCity à côté, je pense que cela peut favoriser, que cela peut aider. J'ai cru comprendre qu'un incubateur allait être créé dans ce projet-là. Moi, c'est quelque chose qui me parle, parce qu'aujourd'hui on voit les structures d'accompagnement qui existent, les réseaux d'accompagnement, les politiques qui sont menées depuis plus de 40 ans dans nos quartiers et finalement il n'y a pas réellement un impact et un changement immédiat dans la vie des habitants. Je ne dis pas que ce projet-là va révolutionner tous les problèmes qu'ont nos habitants, mais je pense qu'il peut contribuer à améliorer la situation. C'est mieux que rien. Et aujourd'hui, il n'y a rien. Il n'y a pas grand-chose qui se passe dans les territoires.

Un projet qui arrive, qui est innovant comme cela, je pense que l'on doit le regarder, que l'on ne peut pas le balayer d'un revers de la main comme cela, en disant que l'on n'est pas d'accord. Nous sommes une nouvelle génération. Des générations vont arriver après nous. Il faut que l'on puisse préparer tous ces projets dans la co-construction, aussi bien avec les élus et les politiques qui sont ici présents qu'avec les entreprises et les habitants de ces quartiers. Ils doivent pouvoir participer et faire ensemble. Parce qu'à un moment donné, un projet qui arrive sur un territoire comme cela, s'il n'y a pas de consultation, s'il n'y a pas participation des habitants, je pense que les résultats ne seront pas au rendez-vous. Je vois que les porteurs du projet d'EuropaCity sont totalement ouverts. Ils viennent sur le terrain, ils rencontrent les habitants, ils rencontrent les associations, ils font participer. Le débat public est très important. Il nous donne la possibilité de nous exprimer là où on ne nous tend pas forcément ce micro. Moi, je suis là pour rappeler que l'on sera vigilant en termes de création d'emplois par rapport au projet. On doit contribuer à l'attractivité économique de ce projet. On doit y participer. Mais à partir d'un moment, on ne peut pas dire que l'on va balayer le projet d'un revers de la main comme cela, alors que la situation devient de plus en plus critique dans le quartier et que l'on a besoin d'un peu d'air. Cela nous fait un peu rêver, en espérant que le projet aboutisse. On sera là pour regarder ce qui se passe.

Je vous remercie de votre attention.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Madame PARAYRE...

Claudine PARAYRE, Porte-parole de la Coordination pour la solidarité des territoires d'Île-de-France

Bonsoir. Mon intervention vient après celle de la personne pour Agir pour réussir. Cela a du sens. Parce que nous, ce que l'on propose, effectivement, c'est bien l'innovation, c'est bien la participation des gens, mais pour de vrai. Parce que ce que l'on a entendu jusqu'ici, c'est l'hypocrisie des fausses consultations, effectivement, que peut faire le maître d'ouvrage pour amadouer avec force de promesses d'emplois ou de culture. Nous, nous avons le projet,

à la COSTIF, avec d'autres, avec la SCI Terres Fertiles, qui est constituée de citoyens qui ont acheté des hectares de terres agricoles, d'élaborer un projet totalement innovant, un projet conservant la dimension agricole. Parce que c'est cela l'avenir. Vous avez terminé tout à l'heure votre intervention, Monsieur, en parlant des générations qui vont venir après. Oui, mais nous, nous y pensons aussi aux générations qui vont venir après. Et donc, l'avenir aussi, c'est de se dire qu'il va falloir se nourrir demain et avoir un aménagement du territoire qui donne du sens, avoir une vision de l'avenir pour les jeunes qui soit fondée à la fois sur l'innovation sociale, sur l'innovation environnementale, sur l'innovation culturelle et sur la création d'emplois. Parce que l'on ne peut pas parler d'emploi sans parler de sens, aussi.

Alors nous proposons un projet alternatif. Le projet que l'on vous propose, c'est un projet qui, effectivement, peut surprendre. Parce que c'est un projet de territoire, de rencontres et de partage des savoirs autour des activités de la terre. Partir de la terre pour dire que l'on va essayer à la fois d'offrir une offre culturelle aux jeunes, de faire venir les jeunes sur le territoire et sur des choses qu'ils ne connaissent pas bien, un milieu qu'ils ne connaissent pas. Et en même temps, se dire que l'on va développer une agriculture qui prenne soin des humains, qui prennent soin de la terre. Avoir les deux piliers en même temps et en même temps se dire que l'on va créer de l'emploi, c'est un sacré défi. Peut-on concilier ces objectifs ? Nous, ce que nous voulons, c'est effectivement pouvoir relier les jeunes, l'agriculture, mais aussi, et c'est pour cela qu'on l'a appelé « les cultures vivantes », toutes les cultures : les cultures de la Terre mais aussi les cultures de l'esprit, les cultures artistiques, les cultures de loisirs. Et pas simplement dédier la culture à des temps de la consommation avec des projets comme on l'a entendu à EuropaCity, où pour visiter une ferme, il va falloir payer trois euros. C'est assez stupéfiant.

Ce que l'on veut, ce sont des activités qui puissent être définies par les gens eux-mêmes et fondées sur un principe économique que l'on expliquera tout à l'heure, qui serait celui du partage et de la solidarité.

Que nous disent les jeunes ? Ils veulent pouvoir avoir accès à la culture. Et pour cela, c'est tout simplement permettre l'expression des attentes des jeunes d'abord, qu'il faut pouvoir organiser. C'est s'appuyer sur le tissu existant, c'est le valoriser, le renforcer, c'est permettre l'accès à des loisirs de culture, des loisirs de qualité. Et moi, ce que je constate dans le projet d'EuropaCity, c'est qu'il est complètement parachuté. On a entendu à plusieurs reprises dans l'atelier culture que ce qui était important, c'était de construire avec l'existant et de pouvoir permettre, effectivement, l'expression des gens et construire avec cela pour avoir une offre culturelle vivante, qui corresponde aux besoins des jeunes.

En même temps, quand on dit cultures vivantes, toutes les cultures vivantes on a dit aussi avoir un modèle de culture qui permette de vivre de la terre. Oui, parce que l'on aura l'ambition, et on y viendra tout à l'heure, d'associer sur le même territoire l'ensemble des agriculteurs et des jeunes dans un projet totalement innovant. Là-dessus, on voudrait proposer effectivement aux agriculteurs et à l'ensemble des habitants qui sont là une agriculture plus complexe, une agriculture intéressante, une agriculture qui est celle du micro maraîchage et qui crée beaucoup d'emplois. C'est une agriculture qui prend soin des gens, qui prend soin des humains, qui prend soin de la terre, parce qu'elle améliore les sols, produit des légumes et des fruits bio, parce qu'elle lutte contre le dérèglement climatique à son échelle, parce qu'elle est fondée sur le travail de la main en respectant totalement le « travail humain », c'est-à-dire des conditions de travail satisfaisantes avec des horaires et des postures adaptés. C'est une culture productive, puisqu'il faut 1000 m² à la main pour produire la même chose que 10 000 m² en bio. Et une étude de l'INRA qui vient d'être menée à la Ferme du Bec Hellouin a montré que pour 1300 m², on pouvait avoir une activité économiquement viable et que l'on avait 2,03 emplois à temps plein créé de façon pérenne. Ce qui veut donc dire tout simplement que sur 300 hectares qui seraient consacrés à l'agriculture, on aurait environ 3000 à 3500 emplois. Quand on parle d'emploi, il faut voir que l'agriculture, c'est un gisement aussi et c'est de l'emploi pérenne. L'étude de l'INRA a chiffré des conditions de travail avec 43 heures de travail par semaine. On est vraiment dans une agriculture qui prend soin des humains, qui prend soin de la terre. L'idée, justement, c'est de dire : « A vous habitants, à vous gens qui sont directement sur le terrain... » l'idée est d'imaginer ce projet, d'envisager des espaces où l'on peut se projeter ensemble. C'est une diversité de paysages qui deviennent tous comestibles, parce que c'est là la force de la permaculture de ce type-là : on associe des vergers, on associe des mares, on associe des élevages, on associe des micro-maraîchages. On a une diversité de paysages extrêmement fertiles et intéressants.

Cela veut dire concrètement qu'il faut définir des activités et des lieux, qu'il faut avoir des activités culturelles, des activités agricoles (maraîchage, mares, poulets, moutons, ruches, filières de transformation) et puis des espaces pour les jeunes (des espaces avec des coins un peu différents, des coins « incroyables comestibles). Il doit y avoir aussi des projets phares, avec notamment la création d'une maison des jeunes et des cultures vivantes.

Pour faire tout cela, l'idée, aussi, est d'avoir un modèle économique totalement innovant, un modèle économique qui soit à la fois celui du maraîchage traditionnel avec des gens qui travaillent la terre et qui vont vivre avec des circuits courts ou de la transformation. Localement, pour travailler avec les jeunes, l'idée est d'avoir une économie de l'échange, du troc, une forme de monnaie locale, sur le modèle du woofing, où les jeunes vont aider les maraîchers avec des heures consacrées à l'agriculture, en donnant des coups de main. L'idée, c'est qu'à travers

cela, on pourrait effectivement utiliser ce temps, ses coups de main pour ensuite que les jeunes aient accès à des dispositifs culturels de qualité gratuitement, puisqu'ils auraient donné ses coups de main, ailleurs, à un autre moment. C'est-à-dire que l'on a un circuit local d'échange, de savoir-faire, un circuit tout à fait novateur, un circuit qui effectivement nécessite une expérimentation, nécessite un tout petit peu d'investissement sur tout ce qui va être l'investissement des locaux, comme la Maison des jeunes et des cultures vivantes sur des bâtiments en dur, pour des ateliers transformation, pour une salle de spectacle, pour des choses comme cela... Mais on peut espérer que les pouvoirs publics, au lieu de dépenser des sommes colossales que l'on a entendues tout à l'heure, comme le conseil régional, puissent être intéressés aussi par cela pour soutenir cette expérimentation en se disant que ce qui est important, c'est effectivement de mettre au jour à la fois que l'on peut continuer de vivre l'agriculture, intégrer les jeunes dans des projets qui sont totalement différents de leur quotidien, mais qui créent de l'emploi et qui leur permettent aussi de trouver leur place dans cette société qui est difficile en ce moment, parce que tout ce qu'on leur propose, c'est de la consommation et des loisirs extrêmement chers et d'aller regarder des boutiques le dimanche à EuropaCity... Ce qu'on peut leur proposer, c'est d'avoir une façon de vivre ensemble.

En conclusion, il apparaît essentiel d'avoir une expérimentation pilote. C'est véritablement une évaluation de politiques publiques qui doit être menée, en mesurant en particulier les impacts directs et indirects, parce que la terre agricole sert énormément. Il y a énormément de services rendus qui sont actuellement sous-estimés. Il faudrait à un moment donné véritablement les prendre en compte pour une vraie évaluation économique, sociale et environnementale, qui prenne en compte l'ensemble des impacts et qui puisse montrer la pertinence de projets innovants et tout à fait différents de ce qui se fait actuellement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur DELCOMBE, qui représente Europe Ecologie Les Verts Val-d'Oise.

François DELCOMBRE, représentant d'Europe Ecologie Les Verts Val-d'Oise

Là, je ne vais pas développer des problématiques purement écologiques. Les associations font cela beaucoup mieux que nous. En tant que parti politique, je pense qu'il est utile de parler un peu de politique, voire de philosophie et rappeler quelques données... Déjà, pour commencer, on nous présente souvent ce projet comme un projet d'intérêt national. Et on a souvent tendance à entendre, malheureusement, qu'il s'agit d'un projet d'intérêt public. Or, ce n'est pas du tout le cas. Ce projet est d'intérêt privé. S'il existe, c'est parce qu'il sert les intérêts d'une personne privée. Quand on parle de tout le bienfait qu'il va apporter aux habitants, c'est en fait avant tout pour faire passer la pilule. Le but du maître d'ouvrage est de gagner de l'argent, ce qui en soi n'est pas un mal. Mais il faut quand même se rappeler qu'il ne le fait pas pour le territoire ni pour ses habitants.

Il rappelle que le territoire, ce Triangle, est urbanisable d'après le SDRIF. Mais « urbanisable », cela ne veut pas dire qu'il faut l'urbaniser. C'est une possibilité qui est ouverte, sans plus. « Urbanisable », c'est quand même un peu curieux, parce que par ailleurs, il y a un plan d'exposition au bruit de l'Aéroport de Roissy qui dit que l'on ne peut pas construire de logement sur ce territoire. Alors, on peut urbaniser d'un côté, mais on ne peut pas construire de logement... Effectivement, on peut construire des locaux commerciaux, où des gens viendront travailler 35 heures par semaine. On peut aussi construire des hôtels où des touristes dormiront, mangeront, vivront. Ceci est possible, mais des habitants, ce n'est pas possible. J'avais tendance à croire que tous les humains sont égaux entre eux, il y a ici un problème auquel personne ne répond.

Pour faire passer la pilule de son projet, entre autres, et on l'a vu à d'autres endroits, le maître d'ouvrage parle de culture. Cela fait bien dans le tableau, plus que le commerce. Mais lors de l'atelier culture, où il y a eu des présentations faites de projets possibles par des partenaires, dont je crois me souvenir la réunion des musées nationaux, ils nous ont parlé d'un tas de belles choses, mais après, on a appris qu'il n'y avait en fait aucun contrat entre eux, que l'on ne savait pas du tout ce qui allait se passer réellement en termes de culture. Ce que l'on comprend, quand même, malgré tout, c'est que rien que le fait que la culture et les loisirs sont présentés ensemble dans l'atelier, cela signifie une vision très consumériste de la culture. La culture, c'est bien quand ça permet encore une fois de gagner de l'argent. Nous, chez les écologistes, ce n'est pas tellement notre conception de la culture. Nous pensons que la culture doit plutôt contribuer à développer l'individu, à l'épanouir.

Effectivement, EuropaCity aurait pu apparaître comme un projet novateur il y a un demi-siècle. Mais aujourd'hui, c'est un projet totalement archaïque, dépassé. Et il risque de l'être encore en 2024. Tout à l'heure, c'était vous, Monsieur, du conseil départemental, qui reprochiez à notre statisticien d'avoir une vision statique. Et vous souhaitiez une dynamique. Mais, effectivement, il faut prendre en compte cette dynamique. Mais la dynamique, elle ne va pas du tout dans le sens que vous croyez. Cela fait maintenant des décennies qu'effectivement tous les politiciens, droite et gauche confondues, nous vendent de la croissance. Tous vos problèmes de chômage vont se résoudre grâce à la croissance. Sauf qu'il n'y a pas de croissance, parce que vous n'êtes peut-être pas très bons

en économie, tous. En plus, dans une terre qui est finie, qui ne pourra pas s'étendre, le concept de croissance de toute façon n'a pas de sens. On ne peut pas croître à l'infini. Et donc, forcément, compter là-dessus, sur la croissance pour faire passer le projet EuropaCity, c'est encore une fois tromper les gens, c'est vendre du rêve. Ce n'est pas du tout cela qui se passera en 2024. On a vu des projets de ce type. Il y a aussi Monsieur le Maire de Sarcelles qui, à une époque, vendait un circuit de Formule 1 pour faire rêver ses habitants. C'est passé à la trappe. Il y a eu des projets du type le Mirapolis, avec son Gargantua, une ville nouvelle. Cela n'a pas marché. Maintenant, c'est un terrain vague, mais la terre a été largement bétonnée. Elle est inutilisable. Quand on aura bétonné le terrain d'EuropaCity, ce sera fini. Et si l'opérateur, le maître d'ouvrage s'en va quelques années après, jugeant qu'il ne gagne pas assez d'argent, on aura tout sacrifié, on n'aura plus rien.

Il est vrai que l'on a dit il y a une quarantaine d'années, au moment où on a commencé à s'exprimer, que les écologistes étaient de doux rêveurs, qu'ils disaient n'importe quoi. Mais aujourd'hui, un peu moins concernant EuropaCity, tous les débats politiques tournent autour des thématiques écologiques. Prenez donc un peu en compte ce que l'on dit aujourd'hui. Notre vision de demain est quand même plus réaliste que celle que nous vendent les marchands de rêves.

Je vous remercie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur SUAUDEAU, de Vivre à Aulnay.

Hervé SUAUDEAU, membre de l'association Vivre mieux ensemble à Aulnay-sous-Bois

Bonsoir. Notre association va présenter un cahier d'acteur. On est en train de le finaliser. On a choisi, pour ce soir, d'extraire de ce cahier d'acteur des cartes toutes faites, mais des cartes qui ont été oubliées des belles plaquettes que l'on nous envoyait. Vous excuserez les petits raccourcis, l'absence de détails. Tout cela figurera dans notre cahier d'acteur.

Tout d'abord, une première carte que l'on ne voit nulle part. C'est le potentiel agronomique de l'Île-de-France. On voit, exactement, qu'EuropaCity se trouve en Île-de-France à un des endroits les plus fertiles. Il faut savoir que l'Île-de-France, c'est l'un des endroits les plus fertiles de France. Et la France est l'un des endroits les plus fertiles d'Europe. Pour trouver des niveaux de fertilité comme cela, il faut aller en Ukraine, etc.

On va stériliser 210 hectares des terres les plus fertiles d'Europe. Cela nous donne une responsabilité très importante pour l'avenir, parce que les enjeux alimentaires sont vraiment sérieux. Ce n'est pas de la science-fiction. La rentabilité agricole chute de manière importante en France. Et on va vraiment avoir besoin de toutes les terres pour les générations à venir. On va privilégier ainsi des galeries marchandes à la capacité de nourrir nos enfants demain. Cette question importante. C'est pour cela que l'autorité environnementale a désavoué le projet. Il ne faut pas l'oublier. L'empreinte écologique doit diminuer. Or, ici, on est dans une augmentation énorme. Elle a dit surtout qu'aucune solution d'évitement n'avait été envisagée par le projet d'EuropaCity.

Quand on regarde la seconde carte, on voit bien que le projet EuropaCity se situe juste en face d'une friche industrielle de 170 hectares. On n'a même pas considéré que l'on préfère stériliser des terres agricoles. Mais le lieu n'est même pas si important que cela, puisque cela se situe en proximité immédiate d'autres centres commerciaux. Nous, la ville d'Aulnay, on a été déjà meurtri par le départ de PSA et ses milliers d'emplois. Aujourd'hui, le plus gros employeur de la ville d'Aulnay, c'est O'Parinor, avec 2700 emplois.

On n'en a pas mal parlé. Il faut savoir que l'impact, à mon avis, sera plus important que ce qui a été dit dans les études, parce que l'on oublie de dire que le taux de vacance des commerces en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise est de 40 % plus élevé que la moyenne française. Donc, l'impact d'arrivée de 230 000 m² de centres commerciaux sera beaucoup plus grand qu'ailleurs.

Il y a surtout un point très important, qui à mon sens n'a pas été abordé, c'est que l'on voit ici, l'A1, un des poumons d'irrigation de la plate-forme de Roissy. C'est ce qui fait dire à l'ancien vice-président de l'Île-de-France, Alain AMEDRO, qui était en charge de mettre en place le SDRIF, que ce projet est incompatible avec le SDRIF. Pourquoi ? Parce que la condition transport n'est pas levée, parce que selon les propres chiffres du promoteur, il y aurait 15 millions de personnes sur les routes, sans compter les employés et les livraisons. 15 millions, lorsque vous voyez les infrastructures routières, on prend le risque de la thrombose de la plate-forme aéroportuaire de Roissy. La plate-forme aéroportuaire de Roissy, c'est quand même le plus gros employeur de l'Est parisien. Cela aussi n'a pas été pris en compte. On fait courir un danger sur les emplois de la plate-forme aéroportuaire de Roissy avec autant de personnes sur les routes.

En guise de conclusion, je voudrais dire que le Groupe de la famille MULLIEZ est reconnu internationalement pour sa très grande compétence en matière d'optimisation fiscale. Il fait miroiter 3 milliards d'euros d'investissement. Mais en contrepartie, les collectivités, les habitants vont devoir payer 1 milliard d'euros. Cela, il convient de ne pas l'oublier. 1 milliard d'investissements, alors que ce projet a des aspects très discutables. Et quand on regarde l'habillage écologique du projet, il ne résiste pas à l'analyse. C'est véritablement du « greenwashing ». Quand on regarde les émissions de CO2, la construction n'est même pas prise en compte. Dans le cycle de vie d'un projet, pourtant, c'est souvent une partie très importante, voire principale.

Pour terminer, les élus ne doivent plus ignorer les multiples atteintes à l'intérêt général, à quelques mois près des engagements de la COP21. Ce n'était pas des engagements à la légère. Il faut que l'on soit cohérent. C'est l'avenir de nos enfants. Le pays a un besoin crucial d'un véritable emploi. On ne peut pas se permettre de risquer tout, comme ceci, sans étude sérieuse. Cela commence à venir, il y a encore des points discutables. Notre conclusion est que ce projet est vraiment néfaste pour l'environnement et également pour l'économie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur CHAMAKHI, au nom de l'association Eurêka.

Marwan CHAMAKHI, Vice-président de l'association Eurêka

Bonsoir. Marwan CHAMAKHI, je suis vice-président de l'association Eurêka. Cette association se trouve à Goussainville. Elle aide la jeunesse locale sur des questions d'éducation, par du tutorat scolaire, de l'ouverture culturelle et également de l'aide à l'orientation.

Nous avons pour notre part fourni un cahier d'acteur, que vous avez pu trouver à l'entrée et que, j'espère, vous lirez. Ce cahier d'acteur a été le fruit de discussions entre l'ensemble des membres de l'association. Nous sommes un panel d'une jeunesse étudiants ou jeunes professionnels. Nous souhaitons apporter notre avis pour le développement de notre territoire. Une des premières réactions de ses membres a été le scepticisme. Pourquoi ? Parce que nous avons déjà eu des projets. Beaucoup n'ont pas abouti. Les autres n'ont pas tenu entièrement leurs promesses.

Ce scepticisme a été contrebalancé, bien sûr, par un grand espoir, un espoir d'une opportunité certaine pour notre territoire et pour son développement. Cet espoir-là, bien sûr, il est mesuré, il est tenu à la condition de comprendre et répondre aux maux qui touchent nos territoires et ses habitants. Ces maux-là, nous en avons extrait quatre qui touchent principalement la jeunesse et le territoire de Goussainville. Sur ce territoire, plus de 40 % de la population a moins de 25 ans et le taux de chômage est bien sûr assez élevé.

Le premier thème qui a été maintes fois relevé aujourd'hui, cela a été l'emploi et notamment l'emploi des personnes locales. C'est quelque chose qui, pour nous, est important. Il nous faut construire ensemble le projet. Il nous faut une adhésion des habitants. Et comment adhérer au projet sans avoir des places d'emploi et sans pouvoir y travailler, sachant que nous nous trouvons à 10 minutes en voiture ? L'emploi est tenu, et là je tenais à répondre à l'étude de tout à l'heure, aux compétences. Et nous croyons énormément aux compétences. Nous sommes une association qui travaille sur l'éducation. Nous avons pu rencontrer des acteurs du territoire de Roissy, notamment Air France ou d'autres, qui disaient qu'il y avait peu de formateurs à leur métier, ce qui les obligeait à aller bien plus loin pour trouver des compétences pour leurs métiers. Et parfois même, des postes restaient vacants. Je profite du fait que nous sommes à à peu près 8 ans du projet pour demander que nous puissions travailler ensemble sur cette offre de formation, en faisant en sorte qu'elle soit adaptée. Une chose très simple, c'est un projet national et international. Les langues, cela va être quelque chose de très important. Les compétences linguistiques de la jeunesse vont être quelque chose de déterminant pour qu'ils puissent être embauchés. Bien sûr, si nous ne faisons rien, il n'y aura pas les compétences, ni linguistiques ni qui répondront aux métiers recherchés par EuropaCity, qui, j'espère, seront innovants.

Rattaché également à l'emploi et à la formation, il y a la mobilité. C'est un grand enjeu pour nos territoires, sachant que nous sommes par exemple à 10 minutes en voiture du second plus grand bassin d'emploi d'Île-de-France, qui est Roissy. Mais nous y sommes à 40 minutes en bus. C'est un contresens qui ne devrait plus être pour EuropaCity, je l'espère. Il y a eu le cas, notamment, d'Aéroville, qui garde un transport très difficile, qui ne permet pas l'adhésion complète des habitants. Nous voyons les rails du RER passer à proximité, mais qui ne desservent pas ce centre commercial. Donc, cette réflexion d'inclure des transports autour de ces projets-là est réellement très importante, ne serait-ce que pour ceux qui vont y travailler ou pour les consommateurs qui vont aller à cet endroit-là.

Enfin, un des points les plus importants pour nous, jeunesse, et membre de ces territoires-là : le loisir. Quelle offre sera faite sur EuropaCity ? Sachant que nous, Goussainvillois, nous trouvons à 25 minutes de Paris. Nous

travaillons notamment sur des sorties culturelles, afin de sensibiliser jeunes et parents pour découvrir Paris et son attrait culturel et ses loisirs, parce que sur le territoire, nous n'avons pas grand-chose malheureusement, à part les centres commerciaux qui évoluent. À part cela, nous n'avons aucune offre culturelle à proximité. Ceci va donc être particulièrement important pour l'adhésion, encore une fois, de ses habitants, pour que cela soit pour eux un lieu de vie et de culture.

Nous espérons que les associations seront impliquées et également l'ensemble des acteurs. Nous espérons que ce projet sera innovant, notamment sur l'offre de formation, à savoir qu'il y a très peu d'offres de formation sur ces territoires-là. Il y a le plateau de Saclay qui est important, le plateau de Cergy, mais sur nos territoires, la formation n'est pas si disponible que cela, ce qui amène les jeunes à aller sur Paris pour leurs études supérieures. Nous souhaiterions que cette formation-là soit incluse et innovante. Nous pourrions avoir une formation qui passe par le digital. Ce serait véritablement une bonne chose pour apporter une touche d'innovation et de modernité au projet.

Enfin, quelle belle opportunité si on s'accorde à allier les besoins des habitants et ceux de l'investisseur du projet ! Cela pourrait amener de très bonnes retombées au territoire, à condition de le faire en bonne intelligence. Nous parlons en tant que jeunes. Nous y croyons et en tout cas sommes prêts à contribuer si nous sommes sollicités. Je vous invite à consulter le cahier d'acteur.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous allons maintenant passer aux interventions de personnes qui s'expriment à titre individuel, dans cet ordre : Emmanuelle BOUFFÉ, Ali SOUMARÉ, Ahmed BOUZOUAÏD. Ce dernier n'est pas là, ou alors je ne le vois pas.

Madame, vous avez la parole.

Emmanuelle BOUFFÉ, association Plaines Terres de Montesson

Bonsoir. Je viens de la plaine de Montesson, où je fais partie d'une association, Plaines Terres de Montesson, qui défend les terres agricoles. Je vais un petit peu reprendre ce qui a été dit tout à l'heure à propos de l'importance des terres agricoles. Il y a peut-être une information que vous n'avez pas et que les décideurs, les planificateurs, les promoteurs, les politiques n'ont pas, c'est que la pénurie de terres agricoles au niveau mondial est avérée. Les terres agricoles, ce sont les terres nourricières. Quelqu'un nous paraît de pragmatisme tout à l'heure, soyons donc pragmatiques. Conservons les terres agricoles qui nous restent, sinon nous n'aurons plus à manger. Si on n'a plus à manger, on ne peut même plus aller travailler. C'est bien beau de créer des emplois. Si on a le ventre vide, on ne pourra pas aller travailler.

Je pense qu'il est important d'avoir en tête cette information. L'agriculture, actuellement, et ses techniques modernes ne nous sauveront pas. La nourriture prend sa source dans la terre. C'est ceci qui donne du goût aux aliments, c'est cela qui donne des terroirs, etc. des décideurs qui choisissent de détruire encore et encore, avec à chaque fois des petits projets et des visions à plutôt court terme, ne sont pas du tout courageux. Parce qu'il est vrai que c'est quelque chose de facile que de dire : voilà, on va faire un équipement. Le projet d'EuropaCity est ce qu'il est, mais il ne répond pas à la réalité. Il faut d'abord s'occuper de ce que l'on va manger. Ensuite, on verra comment on peut aller travailler, créer des emplois et faire toutes ces choses-là.

Je ne vais pas reprendre tout ce qui a été dit... Je reprends très rapidement ce qui a été dit sur la COP21. Effectivement, il y a une incompatibilité totale entre le projet et les décisions prises sur la réduction des gaz à effet de serre et le réchauffement climatique. Parce que ce sont seulement quelques degrés, mais ces quelques degrés risquent de causer beaucoup de dommages. Si on conservait l'agriculture actuellement, telle qu'elle est, qui n'est pas une agriculture vraiment souhaitable... En tout cas, le rapport est de 1 à 10 000. Un calcul a été fait par un agronome, Robert LEVESQUE, vous trouverez son calcul sur le site du débat public. EuropaCity va produire 10 000 fois plus de gaz à effet de serre, avec son activité, avec les visiteurs qui viendront, tous les transports, que si on conservait cette agriculture déjà très émettrice de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, on doit se mobiliser pour essayer d'avoir d'autres idées, pour réfléchir, avoir le courage de le faire, parce que là, pour l'instant, je trouve que l'on n'est pas très courageux, avec nos solutions toutes faites de commerces, de pistes de ski, de « Dubaïisation » de la France.

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Monsieur Ali SOUMARÉ.

Ali SOUMARÉ

Je vais intervenir après la « Dubaïisation » de la France.

Rassurez-vous, je vais être court. D'abord, parce que je crois que l'on n'est pas très nombreux, que l'on arrive en fin de soirée. Je crois qu'il y a un certain nombre d'arguments qui ont été dits. Je vais quand même dire, avant de donner un peu mon point de vue, que je suis quand même largement plus rassuré par la tenue des débats aujourd'hui, parce que les débats de Paris ont été même extrêmement traumatisants. Je trouve donc qu'il est plus simple de pouvoir échanger et construire en étant respectueux des points de vue des uns et des autres, parce que les débats de Paris, encore une fois, ont été extrêmement traumatisants pour un bon nombre d'entre nous.

On peut se demander, et je regarde les représentants d'EuropaCity... finalement, pour moi et pour d'autres, à un moment donné, s'il y a une pression. Puisque l'on débat et que l'on est en train de vous interpeller... On est en train de refaire l'historique des carences de l'État ou du retard aujourd'hui qui est dans nos banlieues. Et donc, à travers un débat autour de questions liées au privé, il y a d'un coup tout un tas de questions qui germent et une pression qui est exercée autour d'EuropaCity, y compris en termes d'attentes.

Moi, j'ai un double « historique » en termes de positionnement. J'ai d'abord été conseiller régional d'Île-de-France, avec beaucoup d'interrogations sur ce projet-là. Ensuite, en tant que simple citoyen, aujourd'hui, je suis rentré dans ce débat-là en ayant des interrogations, mais aussi, puisque j'ai participé à bon nombre de débats, en ayant au moins une affirmation, en tout cas en termes d'exigence, et cela a été dit à l'heure, donc je n'y reviendrai pas, mais c'est quelque chose qui revient de manière générale, c'est : comment à un moment donné on peut être impliqué que ce soit quand on est acteur économique, quand on est associatif ou quand on est un simple habitant ? Donc cette exigence-là, j'ai presque envie de dire... que c'est comme ça que je conclurai ce débat-là.

Il y a un débat que j'ai regardé de très près. Et finalement, on se rend compte... et cela a été dit tout à l'heure, y compris par l'économiste qui a présenté son étude, je crois qu'il faut que l'on dépasse les chiffres. Et en même temps, on avait des interrogations et moi j'avais des interrogations sur les chiffres. Quelqu'un l'a dit tout à l'heure. Je crois que c'était Moussa CAMARA. S'il y a 1000 emplois, déjà, nous on prend. Effectivement, c'est ce qui revient. Et c'est ce que j'ai eu à dire.

Puisque je fais la conclusion, je brasse... Il y a un propos qui est revenu, y compris quand j'étais conseiller régional d'Île-de-France, et aujourd'hui encore dans nos débats. C'est sur le niveau de qualification des habitants de la banlieue. Il est insupportable d'entendre par moments que finalement nous ne serions pas qualifiés pour répondre un certain nombre d'emplois. Regardez aujourd'hui sur la zone aéroportuaire de Roissy, allez dans ces territoires-là sur un certain nombre de populations qui aujourd'hui manient l'anglais encore mieux qu'un certain nombre de personnes qui ont suivi un cursus en anglais... On ne peut donc pas parler de carences en termes de compétences. J'ai noté en tout cas, dans la présentation de l'économiste, que le sujet sur la question de l'emploi ne se multipliait pas, mais en tout cas augmentait à partir d'EuropaCity Compétences. Je continue donc pour ma part à avoir des questions et des interpellations pour que l'on muscle le jeu sur EuropaCity Compétences. J'ai une interrogation sur la présentation qui a été faite sur la question de l'emploi. Je n'ai pas beaucoup vu de liens sur la question de l'incubateur. Pourtant, je pose en hypothèse que l'incubateur participera aussi, à son niveau en tous les cas, à créer des emplois ou en tout cas des vocations. Et cela a été dit tout à l'heure en introduction. Je ne fais que répéter. Mais je crois qu'il est important que dans cette étude-là on puisse encore faire plus le lien entre l'incubateur et le nombre d'emplois qu'il y a à créer.

Je conclus. Vous voyez donc que je ne vais pas être très long. Avec mon positionnement que j'avais dit « historique » sur les interrogations que j'avais... La première fois que j'ai entendu parler d'EuropaCity... Mon premier réflexe... Je sais que c'est un exemple qui, parfois, hérisse les poils de certains... Moi j'ai questionné des habitants de la Seine-Saint-Denis, plus particulièrement de la cité Franc-Moisin, puisque c'est eux, entre guillemets, les premiers acteurs, ou en tout cas ceux qui ont pu voir, un moment donné, l'émergence de ce stade de France là... et c'est ce qui a contribué à me poser un certain nombre de questions... Parce qu'à la fois, effectivement, j'ai vu un certain nombre de vocations qui sont nées à travers le Stade de France et je souhaite que nous, dans le Val-d'Oise, on ait notre Stade de France en termes de vocations, mais il y avait aussi des interrogations... Et peut-être et sûrement, et cela existe, c'est un sentiment de trahison pour certains, qui consistent à dire : « on nous a promis des emplois, ils ne sont pas arrivés ». C'est un peu cela qui a créé mes interrogations et c'est pour cela que j'ai dit que j'allais conclure sur l'exigence. C'est que finalement, le Stade de France, c'est un exemple pour nous tant sur le plan positif et sur l'évocation qu'il a créée... c'est aussi un exemple pour nous sur le plan négatif, parce que l'on sera extrêmement attentif quant aux écueils qu'ont été ceux du Stade de France pour essayer de construire, tout en étant lucide et non naïf. On n'a pas la prétention, et cela a été dit encore une fois tout à l'heure... EuropaCity ou l'aménagement du Triangle de Gonesse ne va pas régler d'ensemble des problématiques relatives à notre territoire, mais c'est en tous les cas une des hypothèses de travail auxquelles on s'accroche. Je vous regarde avec un degré d'exigence qui sera extrêmement élevé, parce que l'on ne peut pas se

permettre aujourd'hui, compte tenu à un moment donné du contexte dans lequel on est, de la crise, entre guillemets, des élites, de ne pas être au niveau et au rendez-vous de ce projet-là. Donc, soyez notre Stade de France. En tout cas, moi je l'espère.

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On a une troisième personne qui va intervenir à titre individuel. Il s'était inscrit sous un pseudonyme. C'est la raison pour laquelle on l'avait écarté, mais là, il nous a donné son nom. C'est Monsieur Joël AUSTER. Vous avez la parole, Monsieur.

Joël AUSTER

Comme j'ai dit tout à l'heure, j'aimerais bien ne pas être filmé ni photographié, si cela est possible. En revanche, évidemment, mes propos seront enregistrés si vous voulez.

Mes remarques vont s'adresser à la Commission du débat public, à la Commission particulière, mais également par extension à la Commission nationale, parce que je pense que vos pratiques et vos méthodes sont inspirées de ce qui se fait dans la Commission nationale. Évidemment, vous n'inventez rien.

Je veux parler tout d'abord du terme « débat public », qui pour moi est fondamentalement trompeur. Rappelez-moi, Madame BRÉVAN, le slogan de la Commission : « Vous donner la parole », c'est cela ?

Intervention hors micro

« Et la faire entendre », exactement. Donc, la mienne est entendue ce soir, super... Pour moi, un débat, c'est plus de l'ordre de la discussion, c'est-à-dire que les personnes qui s'expriment sont au même niveau. Mais vous avez toujours choisi la forme d'un débat du type plutôt cours magistral, c'est-à-dire avec des personnes qui sont avec les micros, qui sont les sachants et le public qui est plutôt ignare, qui est plutôt là pour apprendre. Concrètement, une table ronde par exemple, avec tout le monde au même niveau, pour moi c'est cela un débat. Je n'ai pas participé à toutes les réunions. J'aurais peut-être dû. Mais à chaque fois c'était la même chose. C'est comme ici. Il y a un écran avec ceux qui s'expriment et ceux qui n'ont que le droit de lever le doigt pour poser des questions. Pour moi, c'est profondément déséquilibré.

Ensuite, l'introduction de chaque réunion (du moins celles auxquelles j'ai participé) était réservée au porteur de projet, Monsieur DALSTEIN et son assistant. Vous savez, Mme BRÉVAN, que cadrer le débat, c'est l'influencer. Et laisser la parole au maître d'ouvrage qui est là pour vendre sa sauce, quelque part lui est là pour cela, c'est influencer le débat. À aucun moment, vous n'avez eu le courage de vous réunir et de dire « c'est à nous de présenter le projet », c'est-à-dire de synthétiser, de prendre les écrits, la belle plaquette, etc., et de vous engager vous-même, c'est-à-dire en étant active, à présenter beaucoup plus brièvement. Cela aurait été beaucoup moins soporifique et vous auriez été carrément dans votre rôle.

Le temps de parole ensuite... Je ne sais pas si le calcul des temps de parole sera présenté dans les restitutions. Autrement dit : à combien de temps de parole effectif on pourra estimer le temps accordé aux personnes favorables au projet, à ceux qui sont indécis et à ceux qui sont contre ? Ce chiffre-là, pour moi, est très important. Et à mon avis, je dis à la louche, je m'engage, c'est plutôt de l'ordre de 75 % pour, voir même 80 %, cela dépend des réunions.

Pour moi, ce n'est pas de la neutralité, de la passivité.

J'ai assisté à la première réunion à Gonesse, comme beaucoup ici. J'ai été surpris que la seule documentation disponible, d'ailleurs c'est aujourd'hui le seul jour où l'on nous propose autre chose, soit fournie par le porteur de projet. Vous allez me dire que c'est normal, que c'est prévu par les textes. Mais je vois qu'aujourd'hui, le processus et le protocole ont été changés, sans doute à la dernière minute. Il n'était pas prévu de faire les choses ainsi, j'imagine, le fait de faire des auditions publiques comme à l'opéra. Vous avez donc décidé de changer le protocole. À chaque fois, on revenait dans les salles... On avait les plaquettes en couleur d'EuropaCity. Et il était impossible que n'importe quel collectif dépose de l'information sur le projet en question pour que le public soit informé avant de rentrer dans la salle et avant de débattre. Cela n'a jamais été possible. À chaque fois que des personnes déposaient des documents qui n'émanaient pas du Groupe Auchan, ils étaient immédiatement retirés des tables.

Seul exemple que je voudrais donner, justement : le premier jour à Gonesse. C'était 15 jours après que l'Autorité environnementale ait remis son fameux rapport, qui est sorti, je crois, début mars, le 2 ou le 3 mars. Moi, je m'attendais en arrivant à Gonesse le 17 mars à avoir au moins le rapport de synthèse de l'Autorité environnementale, parce qu'il ne faut pas oublier que ce rapport n'est pas sorti par miracle. Il a été écrit et rédigé parce que la loi les obligeait. Ils ont été saisis parce que le débat public s'organisait. Pourquoi, et d'ailleurs vous avez répondu une fois sur Internet, mais certainement pas à cette question-là, les documents qui auraient pu être un élément pour réellement bien informer le public n'étaient pas présents le premier jour et toutes les journées qui ont suivi ? On peut considérer que l'Autorité environnementale est un organisme, dont la neutralité peut être aussi mise en avant. Ce ne sont pas des militants, ce ne sont pas des gauchos. Ce sont des gens qui ont travaillé sur les documents qu'on leur a remis. Et ce document de l'Autorité environnementale est resté sur le site Internet et n'a jamais été diffusé dans les réunions du débat public.

J'ai appris également que lors des tournées du bus de la CPDP, il était également impossible que des personnes, des groupes, des collectifs, puissent déposer sur les tables d'autres informations qui n'émanaient pas du porteur de projet. Pour moi, c'était plus une caravane publicitaire qu'un bus de la CPDP. Là encore, vous n'avez pas été active pour la neutralité. Vous n'êtes pas intervenue pour faire en sorte qu'il y ait de la documentation qui n'émane pas seulement du porteur de projet.

S'agissant des experts, j'ai pour ma part participé à la réunion de Villepinte, au cours de laquelle il était prévu qu'il y ait quatre experts désignés par le groupe Auchan. On a appris ensuite que la Commission avait proposé au Collectif du Triangle de Gonesse, le collectif d'opposants, qu'un de leur expert vienne s'exprimer, donc un contre-expert. Déjà, quatre pour un, pour moi, ce n'est pas un débat. C'est-à-dire que vous décidez que le porteur de projet est assez grand pour désigner des experts qui sont évidemment de son côté, mais également en affaire avec lui, et cela a été dit ce jour-là à Villepinte. J'ai aussi appris qu'il était question que l'expert, juste là devant moi, qui venait donc s'exprimer au nom des petits commerces, devait s'exprimer de la salle. C'est-à-dire que le Collectif insistait, dites-moi si je me trompe, pour qu'il vienne s'exprimer au même niveau que les trois autres, sur l'estrade, avec tout le monde. Là aussi, votre notion de la neutralité est vraiment très dérangeante. Parce que si quelqu'un s'exprime au niveau de la salle, au niveau de la déférence vis-à-vis du public, ce n'est pas la même chose que de venir s'exprimer, côte à côte, avec ceux qui ont été désignés par le Groupe Auchan.

J'ai noté ensuite pas mal de censure dans les propos de ceux qui s'expriment ici sur le site Internet concernant la famille MULLIEZ et les fameux actionnaires familiaux, qui ne sont pas des dirigeants, évidemment, parce que ceci est la réponse clé que Monsieur DALSTEIN a donnée un jour à Villepinte, je crois, en disant : « Tous les actionnaires dirigeants de la famille MULLIEZ sont résidents en France ».

Moi je trouve que faire un débat public, avec le public, c'est accepter que les avis s'expriment, y compris ceux qui considèrent qu'il est très important de savoir qui sont les actionnaires d'un groupe qui investit. Parce que les actionnaires, jusqu'à preuve du contraire, ce sont ceux qui influencent les politiques et les entreprises. Donc oui, dire que la famille MULLIEZ comprend des gens qui ont émigré fiscalement en Belgique, c'est une information. Et c'est aussi quelque chose qui doit faire partie du débat. Et ne pas être censuré constamment, soit par la parole soit par le site, par les réactions et les avis qui sont donnés sur le site Internet.

Voilà succinctement ce que je voulais dire. Évidemment, cela ne va pas dans le sens de tout le monde...

Ce que je voulais dire aussi, c'est que le public, c'est le public, ce n'est pas celui qui est formaté ou choisi par la Commission ou les gens en cravate et qui sont toujours très à l'aise pour s'exprimer (soit des élus, soit des représentants d'entreprises ou commerciaux). Que le public vocifère, hurle, crie ou même siffle comme votre petit flic, à droite, me l'a fait remarquer plusieurs fois, cela fait partie du public. Ce n'est peut-être pas respectueux, mais le public parfois ne l'est pas. Et si vous-même ne respectez pas le public, si vous le méprisez, en lui balançant les mêmes informations, des propos publicitaires, avec les plaquettes en couleur, en lui faisant miroiter des emplois qui n'existent pas, le public a le droit d'être furieux et donc de hurler et de siffler.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci...

Joël AUSTER

Je terminerai juste...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Attendez, vous avez dépassé, là franchement... Merci pour toutes ces bonnes paroles qui nous réchauffent le cœur. Il y a quand même une grosse erreur dans ce que vous avez dit, au moins une erreur factuelle. À Villepinte, tous les experts n'étaient pas des experts d'Auchan. Il y avait deux experts qui avaient été choisis par la CPDP. C'est tout ce que je voulais dire.

Joël AUSTER

Mais l'expert du Collectif a dû s'exprimer dans la salle. Et le Collectif a fortement insisté pour qu'il soit même niveau que les autres. Est-ce vrai ou non ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Parce qu'il s'est inscrit très tardivement, c'est cela la raison. Tout simplement. Mais finalement, il s'est exprimé à la tribune, comme tout le monde.

Joël AUSTER

Finalement, vous avez encore été une fois passive et pas neutre.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ecoutez, je ne vais pas polémiquer là-dessus, parce que cela me paraît parfaitement inutile.

Il reste un certain nombre de personnes qui doivent intervenir maintenant, dans l'ordre suivant : Jérôme LAVERNY, Directeur du réseau national des missions emploi, Elizabeth DETRI, représentante des Chambres des métiers, Alain BOULANGER, qui représente les commerces de Paris Terres d'Envol, Pierre-Olivier BRIAL, qui est Directeur délégué de Manutan, enfin Jean-Michel LIMOGES, qui est Président de Roissy Entreprises.

Jérôme LAVERNY, Directeur Réseau national des missions emploi

Bonjour à tous. Je représente un réseau national de missions emploi, structure d'accompagnement sur l'emploi, le développement économique et la formation. Juste quelques petites observations en écho à la présentation de l'expert, dont je salue et rends hommage bien volontiers à l'ignorance un petit peu particulière... Simplement pour dire et en synthèse, comme lui-même l'a dit un certain nombre de fois, que, quels que soient les chiffres, quelle que soit la posture, il y a 4000, 5000, 6000 emplois. C'est déjà énorme et relativement précieux. Et quand on a dit ça, on n'a pas tout dit. Il a été question, et j'ai écouté longuement les interviews des habitants des différentes communes insistant sur la nécessité que les habitants du territoire bénéficient bien évidemment de ces emplois. Et quand on a dit ça, on n'a pas tout dit, parce qu'un certain nombre de souhaits ont été émis. Et c'est bien de les avoir, et c'est bien de les formuler. La volonté de créer des emplois, la volonté que ces emplois bénéficient à la population nécessite ensuite que l'on pose un certain nombre de bases. À quel moment ? Comment s'y préparer ? Et c'est là où je pense que, quel que soit le nombre des emplois créés, il convient de poser un certain nombre de précautions et de profiter de l'aubaine de ces milliers d'emplois, quels qu'ils soient, pour essayer de réfléchir et de revoir un petit peu notre façon de structurer et d'accompagner ces emplois. Autrement dit, la nécessité d'améliorer, particulièrement du point de vue de nous, collectivités territoriales, à condition de vouloir dire et promettre à nos habitants de leur en faire bénéficier de ces emplois... de la façon dont cela va être fait. Et surtout d'améliorer... un problème dont on parle trop peu, à mon sens, en termes d'accompagnement d'emploi... de la communication.

À savoir, juste à titre d'exemple et pour illustration, ce matin même a été publié sur le site Internet du pôle emploi, comme cela est fait quotidiennement, le nombre d'offres d'emploi. Il y en avait 713 000. Message qui malheureusement n'est pas suffisamment relevé et qui est haut en couleur du sens et du message qu'il comporte, du symbole qu'il comporte. Il y a manifestement, dans la gestion de l'emploi des pouvoirs publics en France un problème de communication. Et déjà donc, peut-être, dans la perspective de ces milliers d'emplois, faire preuve et réfléchir ensemble à condition d'avoir un petit peu plus d'humilité à relever un autre signal que lui-même on ne relève pas assez : le succès et le développement des agences d'intérim et des cabinets de recrutement qui ont cette efficacité que nous, pouvoirs publics, n'avons pas. La voilà la raison de ces 713 000 emplois.

Demain, si nous voulons faire en sorte que ces 4000, 5000, 6000 emplois, quel que soit le chiffre, bénéficient à la population, il faut revoir la copie. Et avoir cette humilité et cette simplicité de revoir l'esprit, la méthode et les outils. Déjà, en commençant par essayer peut-être de s'inspirer précisément de ce qui est mis en place par ces agences d'intérim, ces cabinets de recrutement, dont encore une fois, j'insiste, le succès est lourd de sens, lourd de sens au

point que certaines entreprises nationales, par nos failles, nous pouvoirs publics, car nous sommes défailants... et bien, hébergent ces mêmes agences d'intérim au sein de leur siège national. Qu'est-ce que cela veut dire ? On ne peut pas se cantonner, nous pouvoirs publics, à réorganiser ces éternelles et traditionnelles et ancestrales grandes messes de l'emploi, à « surpublier » des offres, mais à être et à constituer une interface active consistant à essayer d'évaluer, de constituer un « fichier candidat » et de le promouvoir auprès des entreprises qui vont s'installer. Mais voilà un travail qu'il va falloir prévoir, organiser et fixer dans le temps.

Une petite observation aussi et un commentaire par rapport à un certain nombre d'interventions qui se sont produites, pour ou contre, là n'est pas le problème et moi, ma position n'est pas précisément d'apporter, comme l'a fait l'expert, un positionnement favorable ou défavorable. Mais, une petite alerte... À plusieurs reprises, quel que soit le thème abordé par l'intervenant, il a été question du mot « jeune ». Et j'aimerais bien, demain, que l'on se saisisse de l'opportunité de ce projet, pour se défaire un petit peu de ce réflexe pavlovien qui consiste systématiquement, au moment où on prononce le mot emploi et le mot formation à systématiquement prononcer le mot jeune. Quand on a dit ça, on a tout dit. Et l'on a démontré que l'on était gentil et d'une grande expertise. Les moins de 26 ans représentent 11 % de la population en demande d'emploi. Il faudrait donc, à un moment donné, se défaire de ce réflexe pavlovien, penser aux 89 % restants et ne pas saucissonner l'accompagnement de l'emploi par l'âge, mais le prévoir de manière globale. Et cela aussi, de manière efficace. Une agence d'intérim, quand elle a une entreprise qui l'appelle pour avoir un maçon, un plombier, un je-ne-sais-quoi, ne s'attache pas à savoir l'âge, et va répondre à la demande de son entreprise et pour le bien de ce salarié.

Dernière alerte. Nous sommes un secteur, l'emploi, la formation, l'insertion, où les pathologies d'égo, de nombril, de cheville et de mollet sont très fortes. Et si demain un projet comme celui-ci devait voir le jour, il va falloir prévoir quelque chose d'incontournable. C'est premièrement anticiper les choses, deuxièmement faire en sorte de les coordonner pour que chacun dans son coin, dans son pré carré, avec son petit « fichier candidat », son petit fichier d'entreprise travaille isolément. Il va falloir un maître d'ouvrage non seulement pour l'installation de ce projet, mais aussi l'accompagnement de l'emploi et qu'il y ait une véritable coordination, quelle que soit la couleur politique des gens qui vont intervenir.

Dernière chose. On a parlé de formation. Moi, je m'inscris en faux par rapport à un certain nombre d'observations consistant à dire que nos territoires (93, 95, peu importe) sont défavorisés en offre de formation. Archifaux. Les organismes de formation existent, et ce, à foison. Et on ferait bien de réaliser un audit des places vides qui y figurent. Là encore, c'est un problème de communication. C'est notre devoir et notre obligation de répondre à cette faille, de faire en sorte d'orienter nos populations vers ces organismes de formation, afin de répondre à la demande des entreprises.

Dernière chose encore, on a parlé de niveaux de qualification, mais l'emploi non qualifié est un concept qui n'existe plus. Pour être agent de restauration, il faut une qualification, agent de sécurité, il faut une qualification. Et quand un bac pro a été créé, boulanger-pâtissier, il ne vient qu'en contradiction d'un CAP. Il est d'un niveau 5. Mais les employeurs boulangers préfèrent largement le CAP antérieur, qui continue d'exister. Donc le problème ne se pose pas en termes de niveau de qualification. Il va falloir identifier les métiers, flécher les parcours et faire en sorte de pourvoir à un certain nombre de candidats qui vont permettre demain à ce que, oui, on puisse garantir que la plus grande proportion de nos habitants, de nos territoires, puisse s'y orienter. À ne pas être donc des caisses enregistreuses d'un projet professionnel, à dire ce que vous voulez faire, mais à essayer de matcher entre la demande, qui va naître de ce projet, pourvu d'y orienter les gens qui seront présents.

Donc, quelle que soit la teneur, qu'il voie ou non le jour, au final, ce projet, pharaonique peut-être, est un laboratoire, et un petit laboratoire, de l'enjeu de l'emploi de façon beaucoup plus globale en France.

Merci de votre attention.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mme DETRY, au nom de la Chambre des métiers, s'il vous plaît.

Elizabeth DETRY, Représentante des Chambres des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise

Bonsoir à tous. Je pensais qu'en passant dans les derniers, cela allait être compliqué, mais je pense que le public qui est resté est le plus intéressé. C'est donc formidable. Et comme j'ai pu écouter pas mal d'intervenants, cela va peut-être me permettre d'apporter des réponses des chambres de métiers, puisque je représente ce soir les trois chambres des métiers du 93, du 95, étant moi-même la présidente de la Chambre des métiers de la Seine-et-Marne dont on n'a pas entendu beaucoup parler ce soir, qui est pourtant doublement impactée. Je fais partie des 17 communes détachées.

L'artisanat pour nous est une ressource indispensable, forcément. Nous avons à peu près 64 500 entreprises artisanales sur les trois départements concernés. C'est à peu près à égalité, un tiers chacun. On sait bien que l'artisanat, c'est le secteur moteur du développement économique et la composante essentielle de l'attractivité d'un territoire. Pour autant, le projet d'EuropaCity nous semble être un projet intéressant. D'ailleurs, nous avons eu l'occasion de rencontrer les acteurs d'EuropaCity. Les trois chambres de métiers ont décidé de travailler en collaboration avec EuropaCity. Nous y trouvons notre place. Notre cahier d'acteur, vous n'allez pas le trouver, parce qu'il n'est pas sorti. Il est sur Internet, mais pas encore sorti en version papier.

Comme je vous disais, on pourrait peut-être répondre à quelques questions tout à l'heure. On parlait de formation... Alors oui, les CFA existent. Nous avons formé 4273 apprentis en 2015 sur l'ensemble de nos CFA, que ce soit à Villiers-le-Bel, à Meaux, à Bobigny. Et nous sommes également sur de la formation continue. On parlait de jeunes, bien sûr, mais on ne s'intéresse pas qu'au public jeune par l'apprentissage. On fait beaucoup de formation tout au long de la vie. D'ailleurs, nous avons un bel exemple avec les « 15 femmes en avenir », formées chaque année en CAP de cuisine à l'institut des métiers de l'artisanat de Villiers-le-Bel. Je ne vais pas dire qu'elles ne sont pas jeunes. Ce serait désobligeant. Mais elles ne rentrent pas dans la catégorie « jeunes », de celle des 20-25 ans.

Ce qui m'a étonné dans les propos des uns et des autres, c'est que l'on a parlé beaucoup d'emplois, beaucoup de formation, mais on a très peu parlé d'entreprise. Or, je ne vois pas comment on peut créer des emplois sans des entreprises, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes.

Nous avons aussi nos entreprises de bâtiment. Alors, certes, ce projet dit pharaonique sera peut-être conclu par de très grosses entreprises du bâtiment. Cela tombe bien, moi je suis aussi vice-présidente de la fédération française du bâtiment. Tout en étant représentante des petites entreprises, je n'ai absolument rien contre les grandes, qui bien souvent donnent du travail aux petites entreprises également. Ne serait-ce que par la sous-traitance, nos entreprises de bâtiment trouveront leur compte. Je pense surtout après à l'avenir, à la maintenance. On n'ira pas chercher une grande entreprise pour faire fonctionner ce grand engin que va être EuropaCity, aussi bien dans le bâtiment que dans la maintenance, dans le jardinage, dans tout ce qui peut accompagner... On parlait d'Eurodisney. C'est un petit peu ce qui se passe là-bas, beaucoup de petites entreprises travaillent.

Concernant le bâtiment, nous avons mis en place... alors ce n'est pas que nous travaillons chacun dans notre coin, mais on va finir par travailler collectivement sur certains sujets. D'ailleurs, je représente les chambres de métiers, mais nous travaillons beaucoup avec les chambres de commerce, évidemment. Ce n'est pas incompatible. Il y a un site qui s'appelle www.artisanat-batiment-idf.fr, sur lequel nous avons déjà référencé nos entreprises du bâtiment, pour qu'elle puisse accéder à des marchés publics, que ce soit le Grand Paris ou maintenant, pourquoi pas, EuropaCity.

Pour nous, l'offre artisanale dans ce projet créera du lien social et de l'animation urbaine. On sait bien que dans les plus petites communes ou dans les quartiers, ce qui fait vivre et ce qui fait du social, c'est aussi l'artisan, la boutique, le boulanger, le boucher, le coiffeur. Et on a dans nos chambres de métiers des moyens de donner une visibilité sur ces artisans de proximité. Nous travaillons sur les chartes qualité, qui fonctionnent bien.

Nous avons aussi lancé un livre blanc de l'immobilier d'entreprise artisanale, que nous allons présenter à EuropaCity, parce qu'avec nos amis de la chambre régionale de Rhône-Alpes... un artisan n'a pas besoin forcément d'une grande surface. Un artisan boulanger va avoir besoin d'une boutique, un plombier aura besoin d'un atelier, voire d'un dépôt. Les localisations ne seront donc pas aux mêmes endroits. Et nous sommes en capacité, avec nos collaborateurs, de répondre aux problématiques que rencontrent les entreprises artisanales.

Je garde l'excellence artisanale pour la fin. C'est une tradition française. Les métiers d'art sont connus et reconnus dans le monde entier. On vient chercher notre savoir-faire. On en est très fiers. Je pense que l'on pourrait associer à ce projet un village d'artisans d'art. Pourquoi pas ! On pourrait y trouver de l'art culinaire, nos métiers d'art, de l'innovation, parce que l'on pense que l'artisanat est un peu archaïque, alors qu'il a toujours su avancer avec le temps. On n'a pas de problématiques avec les centres commerciaux, on y retrouve certains de nos artisans, il suffit de garder un équilibre entre un commerce de proximité en centre-ville et un grand centre commercial, on ne peut pas aller contre les nouvelles technologies, les nouvelles manières de consommer des clients, ils se déplacent, ils prennent leur voiture une fois par semaine pour aller dans de grands centres commerciaux. Je pense que cela n'est pas incompatible avec ce que propose EuropaCity. Je voulais juste rappeler que cela représente un tiers de surfaces commerciales. Il y a beaucoup de cultures, beaucoup de loisirs par rapport à cela. Tout ce que l'on peut vous apporter aujourd'hui, c'est vous dire que les chambres de métiers sont intéressées. Elles seront partenaires si ce projet existe. Nous apporterons les compétences de nos chambres consulaires pour la formation de tout public. Et il est vrai, comme disait Monsieur, qu'il faut s'y prendre à l'avance. Mais on en avait déjà discuté... pour aller vers l'employabilité des jeunes et des moins jeunes. Il n'y a pas de raison que nous n'arrivions pas à ne pas trouver les moyens de faire de la formation. Je suis un peu étonné que l'on dise que « ce » soit sous-formé. Je connais quand même bien ce territoire. Nous avons de beaux résultats dans nos centres de formation, avec du

public qui vient de toutes les communes, d'ici, de Seine-et-Marne également. C'est toujours un ravissement de voir des jeunes avoir trouvé un emploi par envie. On doit donc pouvoir y arriver. Et puis je rassure tout le monde. Avec un CAP, on peut faire vivre une famille. On n'est pas obligé d'avoir un bac + 25, mais ce n'est pas incompatible. Et pour nous entrepreneurs, puisque j'ai peut-être oublié de vous dire que j'étais d'abord et avant tout un chef d'entreprise, pas seulement une présidente de chambre de métiers, moi j'ai besoin de personnel qualifié. Pour qu'ils soient qualifiés, il faut leur apprendre le métier. Il faut donc les prendre de l'apprentissage en CAP pour les faire monter en compétences. Il ne s'agit pas forcément d'aller chercher et de vouloir trouver une perle rare, si on ne prend pas du temps pour former les jeunes.

On est donc partant pour une participation de l'artisanat à une offre commerciale différenciée et innovante, avec l'implication de la population locale, des jeunes en particuliers et des entreprises locales dans toutes les phases du projet. Là, on a sollicité les jeunes, les territoires, mais vous n'y arriverez que si vous sollicitez les entreprises locales.

... Excusez-moi, j'ai été plus longue que prévu, mais je répondais en même temps à certaines questions. Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Madame. Monsieur BOULANGER, des commerces de Paris Terres d'Envol

Alain BOULANGER, Représentant des commerces de Paris Terres d'Envol

Effectivement, je vais m'exprimer au nom d'un collectif qui vient de se créer, parce qu'il y avait une préoccupation, dans la foulée de ce qu'est aujourd'hui la collectivité Paris Terres d'Envol, qui a prévu de faire au titre des villes de Paris Terres d'Envol un cahier d'acteur, de faire en sorte que la société civile s'exprime aussi à son tour et plus particulièrement par rapport à ce que peut apporter le commerce, ce que peut être le soin et l'intérêt de fédérer le commerce de nos villes et des villes de ce territoire.

En introduction, j'avais envie de dire, par rapport aux études, mieux vaut tard que jamais. En cette fin de débat public, deux enquêtes sont portées à notre connaissance. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles présentent des différences d'appréciation importante. Elles ont le mérite d'aborder le problème majeur de ce projet : le commerce et l'emploi, première préoccupation des Français. Si le maître d'ouvrage n'avait pas vraiment l'obligation de regarder l'impact économique de son projet, en revanche, l'aménageur avait l'obligation de répondre à cette préoccupation et surtout de ne pas laisser dire au groupe Auchan que son projet était complémentaire de l'existant et donc non destructeur d'emplois. Cette analyse, portant sur la partie la plus importante du complexe et la plus rentable, qui devrait à elle seule en déterminer l'opportunité pour le Nord-est parisien, nous avait amenés à entreprendre des initiatives qu'Auchan prévoyait de soutenir. Au final, il n'en fut rien et ces débats ont eu lieu, sans le maître d'ouvrage, qui a préféré ses propres soirées de pure communication.

Avec nos modestes moyens, associatifs, nous n'avons pas pu amener un pourcentage important d'habitants à s'intéresser à ce projet. Au dernier sondage, à peine 10 % des Franciliens avaient entendu parler d'EuropaCity. Nous pourrions presque dire que malgré l'implication de la CNDP que l'essentiel reste à faire. Des moyens colossaux sont engagés par le groupe Auchan, dont les relais d'opinion n'hésitent pas à clamer haut et fort qu'O'Parinor et Aéroville sont obsolètes, qu'Astérix fermé tout l'hiver n'est pas un concurrent et qu'Aquaboulevard est dépassé.

Suivant les publics, on a entendu : « ce n'est pas un centre commercial », « c'est un centre commercial qui aura des enseignes de luxe », c'est-à-dire non destinées au public, et puis après tout le contraire.

Le seul qui ne craint plus rien pour sa ville, c'est le maire de Gonesse, qui considère déjà que sa ville est une ville-dortoir. Nos villes méritent mieux que cela et leur avenir ne peut pas se décider sur un coup de dé ou des affirmations gratuites. Il nous faut, dans un premier temps, faire une synthèse des études qui viennent d'être réalisées, il faut que la conclusion soit acceptée par tous, sans discussion possible et par l'EPA Plaine de France, qui pourrait ainsi, pour ne pas dire enfin, être dans son rôle d'aménageur, soucieux de l'intérêt général, c'est-à-dire d'un large territoire dont le terme est souvent utilisé, galvaudé, pris à toutes les sauces, pour parler d'une ville ou d'un département. Cette structure, l'EPA Plaine de France, pour ne pas dire cette technostucture, appelée à disparaître, devrait laisser la main à la région sans tarder et aux élus que nous avons mandatés en décembre 2015 pour agir pour le plus grand nombre. La démocratie représentative n'est pas un gros mot. Il faut que l'on nous donne envie d'y croire, car le projet en débat ne peut relever de la seule décision d'initiative privée, surtout si ce qu'il apporte est mortifère pour les villes avoisinantes en termes de commerce, d'emploi, de lien social, alors que certains, au sommet de l'État, entendent combattre l'apartheid social des banlieues. Nous sommes, à cet égard, à la disposition du CESER pour que la région se positionne enfin.

Ultime proposition, nous pensons que le législateur devrait voir l'affectation de l'aubaine fiscale d'un tel projet, semble-t-il, 20 millions d'euros par an, ce qui conduirait à mutualiser les recettes et à faire disparaître des égoïsmes communaux néfastes au regard des décisions à prendre dans le cadre de l'intérêt général. En l'état des éléments qui viennent d'être portés à notre connaissance, nous sommes portés à croire que la cannibalisation des chiffres d'affaires des commerces existants, qu'ils soient centres commerciaux ou commerces de centre-ville, conduira à une destruction des emplois et n'apportera pas de croissance du PIB régional. Les études de 2013 tablaient dans une des deux hypothèses sur un accroissement de la population et sur une éventuelle reprise de la croissance. Je vous laisse juges, bien sûr, de l'évolution de la situation.

Tout ce que je viens d'évoquer en tant que porte-parole des commerces des villes du territoire de Paris Terres d'Envol, sachez que notre appréciation de ce projet est négative, mais cela ne devrait surprendre personne, et qu'elle fera l'objet d'un cahier d'acteurs rédigé par des commerçants, eux-mêmes citoyens, contribuables et électeurs.

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Pierre-Olivier BRIAL, au nom de Manutan...

Pierre-Olivier BRIAL, Directeur délégué de Manutan

Bonjour à tous. Pierre-Olivier BRIAL, Directeur général délégué de Manutan.

Manutan, en quelques mots... On est une entreprise de distribution. On existe depuis 50 ans, dont 40 ans à Gonesse et 4 ans à la ZAC des Tulipes. Donc en fait, mon bureau donne sur EuropaCity. C'est pour vous dire comme on est proche. Aujourd'hui, on emploie 2200 collaborateurs, dont 650 à Gonesse. On a construit il y a 4 ans à la ZAC des Tulipes un site, qui a été le premier en France à recevoir le label Haute qualité environnementale, avec des activités tertiaires et des qualités de service.

Quand le projet est apparu, on l'a vu d'abord comme une chance pour l'emploi. Pourquoi ? Parce que nous, aujourd'hui, sur 650 personnes, on a les 2/3 qui viennent du 93 et du 95. Une des premières difficultés que l'on a, c'est au niveau de l'insertion. Nous, en tant qu'entrepreneur, on a envie d'insérer des gens. Mais c'est très difficile de le faire quand on est seul. Et même si on est 650, on a besoin d'aide. Et on s'est dit qu'avec un tel projet, c'est le moyen de travailler avec les collectivités locales pour effectivement s'en servir pour réinsérer des personnes. Ce n'est pas tellement un problème de qualification. C'est surtout un problème de personnes qui ont quitté le monde du travail depuis longtemps et qu'il faut réinsérer. Et c'est difficile de le faire quand on est une entreprise.

Le deuxième problème que l'on a, c'est que l'on est enclavé à la ZAC des Tulipes. C'est un endroit formidable pour travailler. D'un point de vue logistique, c'est exceptionnel, puisque l'on a toutes les autoroutes. On est très près de l'aéroport nous, c'est notre siège européen. Mais on a beaucoup de mal à attirer sur des métiers hautement qualifiés, notamment dans le digital et l'e-commerce.

Pour vous donner un exemple très concret, cela fait un an que je cherche à attirer un directeur de digital. On a énormément d'emplois très qualifiés que l'on n'arrive pas forcément à trouver dans le 95. Et puis nous, on a vocation à attirer sur toute l'Île-de-France et on a le problème de l'accès, de l'absence de métro. Et cela nous pèse énormément aujourd'hui. Cela nous enclave et nous empêche de recruter, voire de fidéliser, parce que l'on a des collaborateurs de talent, notamment dans l'informatique, qui nous quittent, parce qu'à un moment donné ils n'en peuvent plus de passer 1h à 1h15 dans les trajets.

Il faut savoir que le 93 et le 95, c'est un pôle d'e-commerce d'excellence au niveau national. Il y a beaucoup d'entreprises qui sont dans l'e-commerce. Il y a nous, mais il y a aussi le groupe Raja, il y a Oscaro, il y a vente-privee. On a un pôle d'e-commerce qu'il faut renforcer et ce projet. Et ce projet, c'est un vrai moyen de renforcer ce pôle d'e-commerce, à condition de pouvoir attirer un certain nombre de talents, qui veulent bien travailler dans ces métiers.

Nous, comme on est distributeur, la toute petite expertise que l'on peut apporter, c'est de dire qu'un projet comme cela, évidemment, c'est un énorme chantier. Alors est-ce que ce chantier va créer énormément de nuisances ? Moi, ce que je peux vous dire, c'est que l'on est plein à avoir des entrepôts à côté d'un projet comme cela. Nous, évidemment, il est en face. Il fait 42 000 mètres carrés, mais il y a d'autres de nos concurrents qui sont là. Et que les produits qui sont nécessaires à ce type de chantier sont déjà acheminés dans le 93 ou dans le 95. Ce n'est donc pas un chantier qui sort de terre, qui nécessitera de nouveaux entrepôts pour être approvisionné. Il est facile de l'insérer dans des flux existants. Les gants, les outils qui sont nécessaires à ce type de chantier, on a déjà besoin pour approvisionner nos entrepôts à partir desquels on livre nos clients. Il sera donc facile d'insérer cela.

Le deuxième élément, c'est que si un tel projet se fait, cela peut être aussi un moteur pour développer la livraison écologique. Nous, on se bat aujourd'hui pour développer des camions électriques. Il est très difficile d'en trouver. On vient de lancer une offre dans le 95. On veut développer aujourd'hui des livraisons électriques. Et un projet comme celui-ci, c'est un moyen de s'équiper. Je pense aussi à tous les distributeurs... Cela pourrait aussi être dans le cahier des charges de dire à un moment donné « de l'entrepôt au chantier, vous devez mettre une certaine proportion de camions électriques ». Nous serions ravis de le faire, parce que nous aimerions aujourd'hui le faire partout en France. On y croit beaucoup, mais c'est assez difficile et on a besoin de volume pour faire cela.

Dernier élément que je voudrais partager avec vous... Comme je vous le disais, le 93 et le 95, c'est un pôle d'expertise d'e-commerce. Nous, ce que l'on sait, c'est que c'est un défi incroyable à relever. Et donc pour le relever, il va falloir innover, il va falloir développer des solutions digitales, il va falloir en tout cas avoir des consignes dans lesquels on met les produits, etc. Nous, on le verrait comme un formidable accélérateur pour développer ces solutions digitales. Ceci, ce sont des choses que l'on pourrait faire avec des écoles d'ingénieurs du 95. Il faut savoir qu'aujourd'hui, on vit à notre niveau le rationnel derrière ce projet. C'est un tsunami dans la distribution actuellement. Je comprends l'angoisse des commerçants. Mais c'est que le monde est ainsi aujourd'hui. Il y a cinq ans, effectivement, Airbnb n'existait pas. Il y a 10 ans, il n'y avait pas Facebook. Et bien c'est la vie. Nous, cela fait 50 ans que l'on est là. On veut être là dans 50 ans. Et pour être là dans 50 ans, il nous faut développer des solutions dont nos clients ont besoin. Un projet comme cela, pour nous, c'est un moyen incroyable... mais aussi pour nos concurrents, pour tous les gens qui vont travailler, de se poser plein de questions. Et ces solutions que l'on développerait, on les utiliserait... Parce qu'il ne faut pas se tromper. L'enjeu de l'e-commerce aujourd'hui, c'est : est-ce que nous, Français, au niveau européen, au niveau mondial, on sera encore là, ou est-ce qu'on laisse la place à certaines entreprises que tout le monde connaît ? Nous avons envie d'être là dans 50 ans. Et je peux vous dire que si ce projet se fait, ce sera de l'emploi net que l'on crée, de l'emploi dans lequel on pourra insérer, parce que livrer en camion électrique, on peut réinsérer des gens... Ce sera du vrai emploi en plus. Parce que de toute façon, ces 3,5 milliards, aujourd'hui, sinon ils sont où ? Ils sont dans une banque. Donc, quand on les remet sur le territoire, cela recrée de l'emploi. Et nous, c'est de l'emploi réel que l'on créera si un projet comme celui-ci se fait.

Merci.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

La dernière intervention : Monsieur LIMOGES, au nom de Roissy Entreprises.

Jean-Michel LIMOGES, Président de Roissy Entreprises

Bonsoir à tous. Je suis le dernier... Merci, vous pouvez m'applaudir... Il a fallu, quand même, attendre 20 interventions.

Néanmoins, je trouve à vous remercier Mme la Présidente. Oui, de temps en temps, un compliment, c'est bon, parce que je crois que ce n'est pas facile. Et je trouve que c'est formidable dans cette démocratie que chacun puisse s'exprimer. Je pense que c'est un grand pas en avant.

Je vais me présenter. J'ai déjà mis la barre assez haut, puisque je suis supporter d'EuropaCity. Je suis Jean-Michel LIMOGES, je suis Président de l'association Roissy Entreprises et j'anime un réseau-business. On regroupe 78 000 entreprises avec 4 500 adhérents. Et naturellement, ces adhérents, ces entreprises, ce sont des petites, des moyennes, des grosses. On a aussi des gens du CAC 40.

Pourquoi défendons-nous EuropaCity ? C'est assez simple. Pour nous, ce sont des entrepreneurs. Ils ont une taille « X, X, XL », mais ce sont des entrepreneurs, des gens qui investissent, qui prennent des risques, comme nous, qui sont donc semblables. Ils ont la même philosophie. Naturellement, il n'est pas toujours évident de s'imposer dans des contextes économiques difficiles et même locaux. Nous sommes très solidaires de ces gens-là, parce que nous nous reconnaissons au travers de leurs valeurs.

À notre niveau, on investit, on prend des risques, on fait du développement. Nous sommes aussi de gros employeurs. Je suis quand même heureux que l'on ait entendu des chefs d'entreprises qui peuvent s'exprimer dans ce débat public.

L'association... Nous créons de l'emploi, de l'activité économique. Nous allons chercher des commandes. Nous avons des obligations de développement de nos entreprises. Il faut vivre et donc développer nos entreprises. Nous allons assez loin. On va sur un plan national, mais également à l'international. Je suis très content de voir que ce projet EuropaCity se fasse sur le territoire.

Je connais le territoire, étant donné que j'habite depuis 22 ans Le Blanc-Mesnil. Je suis un observateur depuis 20 ans. Il ne se passe pas grand-chose finalement. J'entends beaucoup d'experts, beaucoup de gens qui, certes, ont des discours assez positifs, mais ce sont quand même des zones assez difficiles. Je trouve donc qu'il est un peu normal d'avancer.

Nous sommes très pragmatiques, très simples. Il y a trois idées principales que l'on défend. Premièrement, l'emploi. Ce projet, comme on l'a vu dans le débat de tous les experts, c'est quand même 11 800 emplois directs, environ 9 000 indirects sur l'Île-de-France. Et c'est quand même 20 000 emplois. On peut me dire tout ce que l'on veut. Même si c'est 20 000, 10 000 ou 15 000 je veux dire, j'observe aussi dans ces environnements des taux de chômage de 10, 15, 20 %... Je vois des jeunes complètement désœuvrés. Quel est l'avenir de ces gens dans la Seine-Saint-Denis ? Quel est l'avenir de ces jeunes dans ces régions ? Rien... Il faut aussi revenir un peu les pieds sur terre et donc défendre un peu tout ceci.

Deuxièmement, c'est quand même un investissement français. C'est un signe important qui est donné à tous les investisseurs étrangers, futurs, également locaux pour le développement du territoire français. Naturellement, on n'a pas assez parlé de ce projet, un petit peu à la fin de la présentation de l'expert... C'est un catalyseur pour d'autres investissements. Alors nous, les chefs d'entreprise, on aime bien cela. On aime bien voir des projets positifs. On aime bien voir des investisseurs français qui mettent quand même des fonds assez importants sur le territoire.

Et puis, aussi, c'est une opportunité fondamentale que l'on voit. C'est un exemple quand même. Il faut se rendre compte que 3,1 milliards d'euros d'investissement, c'est quand même colossal. C'est quand même la comète qui passe sur le territoire. Je trouverais donc vraiment dommage de passer à côté.

Nous avons, nous aussi, eu des retours d'expérience. Nous avons fait une synthèse. Nous avons écrit un cahier d'acteur. Je vous invite à le regarder, l'étudier. Nous voyons une très grande chance et surtout une opportunité fondamentale, non seulement pour les entrepreneurs que nous sommes, mais aussi les jeunes. Et j'espère que l'on sera tous là en 2024, mais c'est quand même quelque chose qui est fondamental pour redorer complètement l'image de ce territoire, qui, je le répète encore, depuis 20 ans, a été quand même assez mis de côté.

On va essayer de donner un signe positif. EuropaCity est un catalyseur d'attractivité, attractivité d'affaires, attractivité urbaine, touristique, d'emploi et également d'investissement. Et ceci est quand même important. Il faut tout de même prendre en compte qu'il n'y a pas simplement le projet, il n'y a pas simplement l'ensemble de ce projet, mais également tout le sentiment général en termes d'activité. Ce territoire, la Seine-Saint-Denis... IL y a des jeunes qui sortent, qui sont obligés de partir. Je connais des chefs d'entreprise qui sont obligés de mentir, de dire « mon entreprise est située à Charles de Gaulle », en ayant leurs usines à Gonesse. Ce n'est pas une référence, actuellement, de vivre à Gonesse. Je trouve donc qu'il faut absolument prendre en compte le fait que c'est une façon de redorer et de donner justement cet espoir d'attractivité auprès des jeunes. Et comme vous l'aviez dit, cher ami de Manutan, on a tout résumé... Vous êtes à côté de Gonesse, à côté de ce projet. Et donc, vous allez vraiment être fiers d'avoir votre entreprise située sur ce territoire.

EuropaCity, c'est aussi un projet initiateur. Et naturellement, c'est l'espoir pour la jeunesse et les entrepreneurs. C'est aussi un signe d'image positif pour la région, la région Île-de-France, et pourquoi pas pour la France aussi, d'avoir ce type de projet. Également, en termes d'évolution sociétale, ça va changer, ça va apporter un changement fondamental. Je le répète, depuis 20 ans, dans le territoire, je n'ai rien vu... Je pense que depuis 30 ans, c'est quand même un certain immobilisme. Il faut complètement casser ces revers.

Je vais être court, parce que finalement c'est la fin, c'est la conclusion. Tout est dit. J'ai redit des choses qui ont été dites dans ce débat. Moi, j'aime bien aussi écouter les gens et, comment dirai-je, tous les aspects contradictoires de ce débat. Je trouve que c'est bien. Encore une fois, je suis très content d'avoir partagé cette expérience. Je suis un supporter !

Je vous souhaite une bonne soirée. À bientôt.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci à tous. On va s'arrêter là, parce qu'il est déjà très tard. On a entendu 20 interventions contrastées et intéressantes, riches. Il y a eu des apports nouveaux par rapport à ce qui était dit tout au long du débat. Je vais vous confirmer la date de report de la clôture de ce débat et vous confirmer que le 28, il y aura une réunion plus spécifique sur l'étude, une analyse des différentes expertises. Il faudra essayer d'objectiver un peu ces méthodes différentes d'approche, que ce problème soit véritablement clarifié, même s'il est assez peu probable que l'on arrive, *in fine*, un constat complètement commun sur cette question. En tous les cas, je vous remercie. On arrive bientôt à la fin de ce long marathon et je vous remercie de votre assiduité.

Bonsoir.

Attendez, Monsieur PALOMBI voulait dire quelques mots...

Francis PALOMBI, Président des commerçants de France

Oui. Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs les élus, j'ai quand même un petit mot à vous dire. Vous vous êtes enthousiasmés tout à l'heure pour ce projet, vous vous enthousiasmez comme de grands enfants qui sautillent face à un projet, mais est-ce que vous avez un moment parlé de vos centres-villes, mesdames et messieurs les maires ? Vos centres-villes qui dépérissent par rapport à des périphéries démesurées depuis ces dernières années : 500 commerces de plus, avec l'appauvrissement encore un peu plus de vos centres-villes. Si vous étiez plus enthousiastes pour revitaliser vos centres-villes... Ce n'est pas le tout à l'Assemblée ou dans des discours de dire « nous voulons revitaliser nos centres-villes, nous voulons soutenir nos commerçants ». Mais les commerçants qui sont dans les centres-villes, avec un tel projet démesuré et pharaonique, vous allez les tuer un peu plus.

Je comprends que vous soyez fatigués, que vous n'en avez rien à faire de ce que je vous dis, mais vous verrez, vous serez rattrapés par la réalité. Et si vous êtes intéressés, comme le font très bien les Canadiens, comme le font des centres-villes d'Amérique du Nord, et bien un projet de développement, un projet de coopérative de développement commercial qui aura le mérite de rassembler dans vos villes tous les acteurs économiques... Alors, avant de penser à EuropaCity, je pense que vous devriez être un peu plus respectueux des commerçants qui, en plus, dans certains cas, et je le pense, votent pour vous. Mesdames et Messieurs, merci de votre attention. Je ne pouvais pas entendre ce qui s'est dit de la part des élus sans avoir une réplique à leur attention. Merci.